le québec ETUDIANT

Vol. 4 No 10-11

22 avril 1981

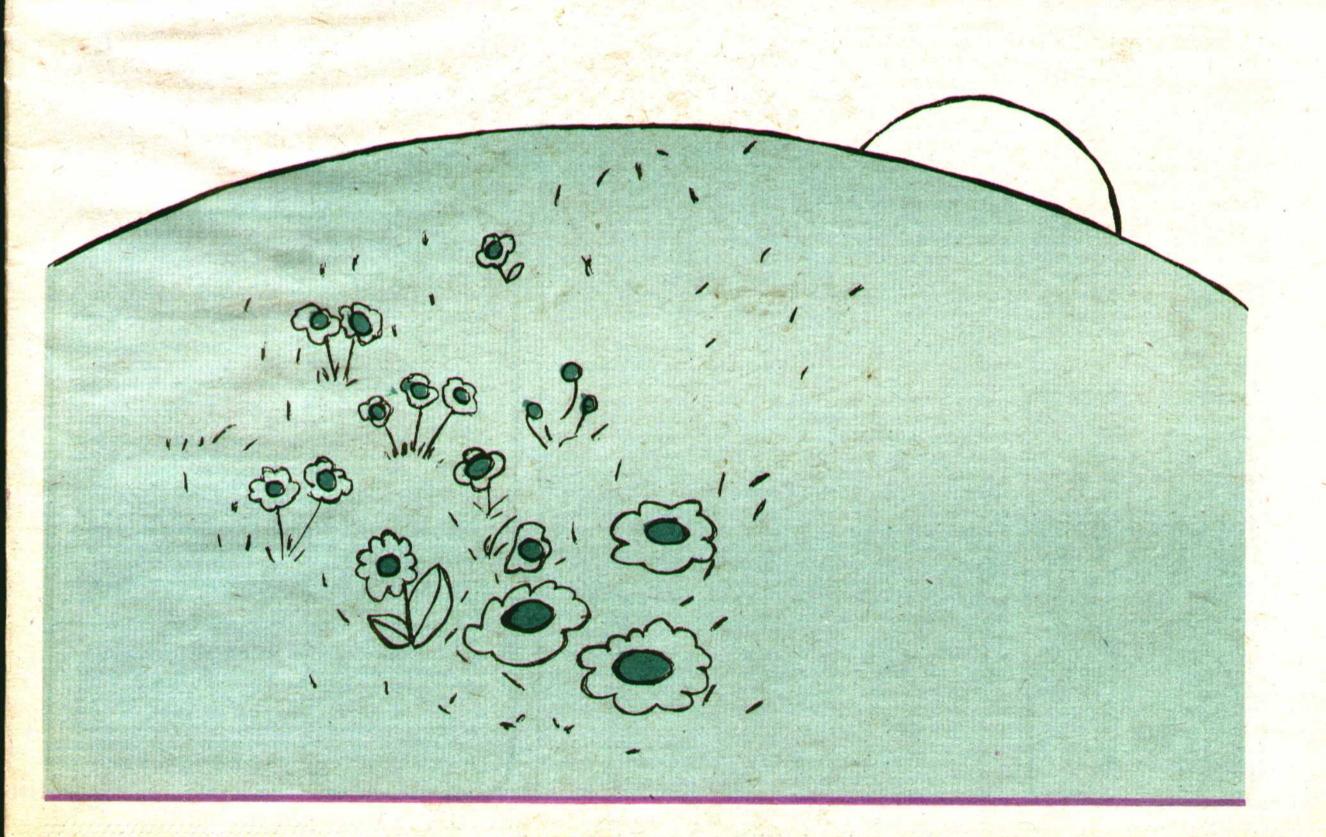


Journal de l'association nationale des étudiants et étudiantes du Québec



SOMMAIRE

Un Concours de beauté Que se passe-t-il à l'Institut Teccart? A la fin de l'année scolaire, quel bilan? Le PREC: Où en sommes-nous? P. 8-9 P. 12 P. 7 P. 10



Le temps des «vacances» est arrivé!

Lundi le 13 avril dernier, le Parti Québécois a été reporté au pouvoir et a même augmenté son nombre de députés. On se retrouve donc avec le même gouvernement avec, en bonus, des tonnes et des tonnes de promesses électorales et, par surcroit, quelques débris de vieilles promesses de 1976...

Puisque l'on se retrouve avec les mêmes dirigeants, il faudra être toujours aussi vigilants. Ce parti a toujours les mêmes projets politiques dans son programmes et ses visées pour le monde de l'éducation ne sont guère rassurantes. Ceux que l'on a élus sont ceux qui nous ont proposé il n'y a pas de cela très longtemps, le livre blanc sur l'enseignement collégial (que nous avons rejeté mais qui est appliqué petit à petit dans les collèges afin de morceller les oppositions), le livre orange sur l'enseignement primaire et secondaire (dans la même lignée que le livre blanc). C'est aussi lui qui nous proposait dernièrement le projet de règlement des études collégiales en même temps qu'il annonçait des coupures inacceptables dans le domaine de l'éducation. Ce gouvernement qui prétendait désirer pour

tout le peuple un enseignement accessible et de qualité n'a déjà pas hésité à renier ses promesses... Nous terminons donc l'année scolaire comme nous l'avions entreprise, avec le même gouvernement, les mêmes politiques et le même mécontentement.

C'est dans l'esprit de s'organiser pour être en mesure de mieux lutter que nous avions tenu à la mi-août '80 un colloque de réorganisation. L'ANEQ, à cette époque, avait un besoin urgent de réévaluer son fonctionnement interne et ce, autant au niveau de l'orientation «politique» que de l'organisation pratique. Suite à ce colloque, on a pu constater des changements entre autres dans le contenu et la présentation du journal, qui s'est ouvert à la critique et aux débats. Aussi, il y a maintenant une politique plus ferme pour la reconnaissance des membres de l'A-NEQ: en effet, seules les associations membres en règle (i.e. qui ont payé leur cotisation) ont le droit de vote au congrès et reçoivent le Québec étudiant. Puis, à l'image du Québec étudiant, l'ANEQ elle-même a aussi été plus ouverte à la critique et en a tiré des acquis. Cependant, même si le processus de réorganisation a été amorcé, il reste beaucoup d'efforts pour consolider notre organisation.

Une autre des préoccupations de l'ANEQ pour l'année a été la lutte contre la répression: répression policière, répression idéologique, répression judiciaire. «L'affaire Guy Héroux» a été une des priorités et doit le demeurer tant et aussi longtemps que ce militant ne sera pas «libre». Le conflit qui sévissait à l'automne au département de préscolaire-élémentaire de l'Université de Montréal n'a malheureusement pas été réglé au mieux, mais il demeure tout de même un exemple de répression idéologique exercé sur tout un groupe d'étudiants et d'étudiantes. Une autre forme de répression est apparue plus évidente depuis les événements au CEGEP André-Laurendeau: la négociation des contrats de service entre les associations étudiantes et les administrations locales. Le dossier de la répression n'a pas été résolu et la lutte pour y faire échec doit continuer, cet été et à la rentrée,

jusqu'à ce qu'elle ne soit plus nécessaire.

Une autre lutte que nous aurons à mener à terme, c'est la non-adoption et la non-application d'aucun des articles du projet de règlement des études collégiales. Ce projet, qui a été rejeté par une majorité d'associations étudiantes, ne correspond pas aux besoins des étudiants. Avant les élections, on nous a promis de ne pas l'adopter avant '82; cela ne doit pas nous empêcher de faire savoir au gouvernement que l'on n'en veut pas et que l'on n'a pas l'intention de s'en faire passer des petits bouts comme il l'a fait pour certains articles du livre blanc.

Cette année aussi, l'ANEQ a tenu son 13ème congrès, congrès qui s'est déroulé dans un esprit serein et où les délégués avaient en tête l'unité du mouvement étudiant malgré leurs divergences. Le 13ème congrès a été la lignée du colloque de réorganisation et beaucoup de points techniques y ont été abordés en plus de points d'actualité tels le PREC, le droit de grève dans le secteur public, la répression.

Nous devons dire aussi qu'une part de la consolidation de l'ANEQ est due à l'amélioration de sa situation financière. Grâce à une subvention du MEQ chèrement acquise nous avons réussi à liquider toutes nos dettes. Aussi, il y a eu une meilleure volonté de la part des membres de payer leurs cotisations du mieux qu'ils le pouvaient.

Cependant, il ne faut pas passer sous silence l'existence de la «ligne blanche» qui regroupait des associations qui ne se retrouvaient plus dans l'ANEQ et qui faisaient chemin à part en tentant de créer une autre association nationale. Cependant, la «ligne blanche» s'est finalement dissoute et s'est transformée en un mouvement de réflexion et d'action sur le mouvement étudiant.

Le dossier des relations ANEQ-RAEU a été, lui aussi, très important. Depuis le colloque de réorganisation, l'ANEQ a entretenu des relations plus soutenues avec le RAEU et nous avons mené avec eux certaines campagnes, par exemple, pour la défense de Guy Héroux. Mais les relations ANEQ-RAEU ont soulevé quelque chose de bien important, la réunification du mouvement étudiant au Québec. et, depuis le 13ème congrès des débats sont lancés dans les structures des deux organisations, pour la mise sur pied d'une nouvelle «centrale». La consultation sera longue mais elle est essentielle, il faut savoir ce que veulent les étudiants et quelle forme d'organisation nationale ils veulent pour les représenter.

Ce sont là les principales activités ou préoccupations de l'ANEQ cette année, elles ne se terminent pas avec la fermeture des écoles en juin, elles continueront d'être débattues pendant l'été pour que nous soyons tous prêts et prêtes à la rentrée.

Donc même si l'été s'annonce avec autant de chômage, l'automne avec moins de prêts et bourses et peut-être plus de cours (un cours d'histoire du Québec par exemple!), passez un bel été et prenez beaucoup de soleil, c'est gratuit et offert par l'ANEQ!

> Paule Duchesne, membre du conseil exécutif

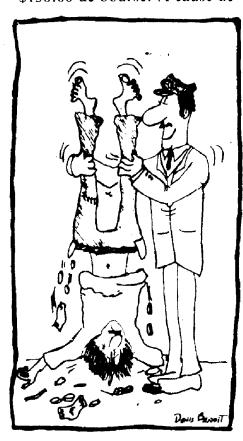
LA BOURSE ET LA VIE:

Incohérence, Illogisme, Discrimination,

Je suis aux prises avec un problème qui touche à la fois la Direction des Prêts et Bourses et la Direction de l'Aide Sociale.

A 35 ans, bénéficiaire de l'Aide Sociale, je décide en septembre 80 de faire un retour aux études, afin de me tailler une place conforme à mes aspirations dans la société.

Je formule une demande de prêts et bourses, j'obtiens pour l'année en cours un montant de \$810.00 en prêt et \$130.00 de bourse. A cause de



mon retour aux études, l'aide sociale me signifie que je n'ai plus droit aux prestations de \$216.00 par mois; montant permis pour une personne co-habitant chez ses parents, selon les articles 3.01 et 3.08 des règlements et normes.

En devenant actif, mes besoins vitaux essentiels selon la loi, passent de \$2,160.00 (pour l'année scolaire) à \$940.00 ce qui fait une baisse considérable de \$1,220.00.

Je trouve illogique, qu'inactif, la société me verse \$216.00 par mois, alors que devenu actif, cet aide baisse à \$94.00 par mois.

Dès le départ, conscient d'être victime d'illogisme, d'incohérence et de discrimination dans ma démarche de réinsertion sociale, j'ai sensibilisé le ministre de l'Immigration Gérald Godin, mon député de comté, qui s'est empressé de faire parvenir une lettre au ministre Lazure et au ministre Laurin, leurs explicants ma situation réelle.

L'Aide Sociale en guise de réponse me déclare autonome et m'avise que mes revendications doivent s'adresser aux Prêts et Bourses.

De son côté, le ministre Laurin répond: «Le cas de monsieur Charbonneau est vraiment exceptionnel suite à une accumulation de particularité qu'on rencontre à peu près jamais. La totalité ou presque des étudiants de plus de 30 ans sont considérés indépendants mais non-résidents et à ce titre leurs besoins en vertu des règles du Régime de Prêts et Bourses sont plus grands et bénéficient ainsi d'un prêt-bourse plus élevé.

Je vous suggère de vous adresser à notre collègue monsieur Denis Lazure, ministre des Affaires Sociales, pour obtenir un aide qui comblerait la différence entre le prêtbourse et les revenus de l'an dernier de monsieur Charbonneau.»

C'est comme ça depuis le mois de septembre, je suis un cas à l'étude d'un ministère à l'autre, sans qu'aucune a-mélioration ne soit apportée. L'aide gouvernementale pour le moment dans ma réinsertion sociale se situe au niveau de l'endettement.

Comme si l'éducation gratuite était pour les riches, et l'éducation à crédit, pour les autres (...) Le coût de ma réinsertion sociale; «La bourse et la vie»! incohérence, illogisme, discrimination (...)

Yvon Charbonneau, étudiant au cégep du Vieux-Montréal (soir)

le québec ETUDIANT



Le Québec Etudiant est membre de la Presse Etudiante du Québec (PEQ).

Cette édition du Québec Etudiant a été publiée sous l'entière responsabilité du Conseil exécutif de l'ANEQ.

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Québec-Etudiant:

Jacques Beaudoin, Jacques Beaupré, Claude Beauregard, Guy Bélanger, Alain Bernatchez, Xavier Blaisel, Natalie Boisseau, Jean-Hugues Brossard, Michel Camus, Hélène D'Arcy, Paule Duchesne, Jean Dufresne, Lloyd Paul Duhaime, Marc Gagnon, Pierre Lamontagne, Jacques Leblanc, Jacques Leroux, Luc Loignon, Sylvie Lord, Daniel Majeu, Lucie Masse, André Paquet, Ruth Phaneuf, Sylvie St-Germain, Marc Vézina et, finalement, Jean-Pierre Ducharme, membre de l'exécutif de la Presse Etudiante du Québec, dont nous tenons à remercier particulièrement la contribution pour ce qui est de la mise en page du Q.E.

Bureau de rédaction: 232, Jean-Talon ouest, Montréal, H2R 2X5, (514) 277-5826.

Tirage: 38,000 exemplaires.

Composition-montage: Composition Fleur de Lysée, les ateliers de 'ANEQ.

Impression: Richelieu Roto-Litho. Distribution: Purolator Courrier.

Responsable de la publicité: André Querry, (514) 277-5826.

Le Québec Etudiant est autorisé à publier les dépêches de la Presse Universitaire Canadienne (CUP). Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise et encouragée, à condition que soit mentionnée l'origine.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec. Numéro international ISSn 705-3096.

A MATANE: LES ETUDIANTS REFUSENT LES COUPURES

par Natalie Boisseau

Matane (PEQ) - Encore récemment, le gouvernement provincial a diminué le budget des prêts et bourses. Le ministère de l'Education le justifie, dans un communiqué de presse, en soulignant que les prévisions pour les emplois d'été pour les étudiant(e)s s'annoncent bien meilleures pour 1981 que celles de l'an dernier. Or les étudiant(e)s de Matane ne l'entendent pas ainsi. Ils ont manifesté leur insatisfaction face au 5ième budget Parizeau en votant une journée de grève le 25 mars dernier.

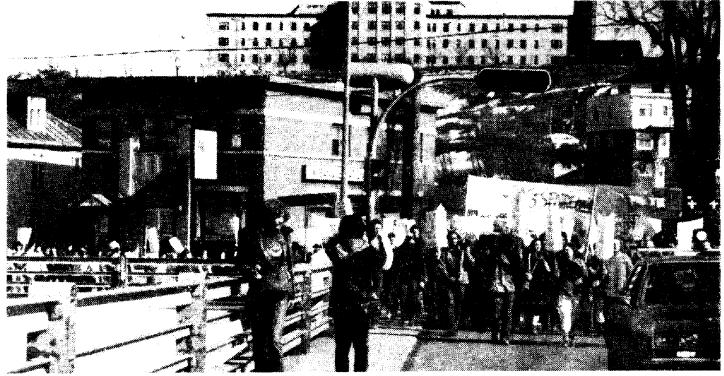
La population étudiante de Matane, touchée particulièrement par le régime des prêts et bourses, comme pour toute région éloignée des centres urbains, conteste les modifications révélées dans le budget provincial.

M. Parizeau et ses acolytes du MEQ entendent mener le bal. Il résulte de cette danse de chiffres une baisse de 9.2 millions du budget alloué aux bourses. Si on tient compte de l'inflation et de la croissance de la population

aux études post-secondaires, la réduction véritable se chiffre à 24%. Les sommes affectées aux prêts fluctuent dans le sens contraire

Une hausse nette de 35% invite joyeusement la population à l'endettement. M. Laurin, ministre de l'Education au sein du dernier gouvernement, assure cependant que si les prévisions d'emploi d'été sont moins favorables que prévues, les dépenses d'aide financière seront probablement augmentées.

Les étudiant(e)s de Matane, pour leur part, ne veulent pas d'augmentation de la somme allouée aux prêts étudiants. Ces derniers doivent être accessibles à tous les étudiant(e)s inscrit(e)s à temps plein. L'assemblée générale de l'association étudiante propose de plus que la hausse des frais de subsistance pour étudiant(e) soient calculés sur la base de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, soit un minimum de 11,2% pour l'année 1981-1982. Il ne va pas sans dire que les étudiant(e)s de Matane feront tout pour annuler le bal... avant cet



Les étudiant-e-s de Matane manifestent contre les coupures de budget dans le domaine de l'éducation.

A ANDRE LAURENDEAU: POUR UNE ASSOCIATION AUTONOME

par Marc Gagnon et Jacques Leroux

MONTREAL - Le dernier numéro du **Québec Etudiant** (Vol. 4 no 9) faisait état de la situation au CEGEP André-Laurendeau. Les choses n'ont pas changé pour l'association étudiante, l'AGECAL. Le Conseil d'administration du collège (CA) se refuse toujours, à l'heure où sont écrites ces lignes, à percevoir la cotisation étudiante de l'AGECAL. Pire encore, le collège a déjà posté aux étudiant(e)s leur facture des frais d'inscription sans leur mentionner de payer la cotisation étudiante.

On sait que l'administration avait d'abord refusé de verser à l'AGECAL la deuxième tranche de ses cotisations sous prétexte d'un retard dans la présentation de ses états financiers au CA. La réaction vive de l'association étudiante à ces attaques avait alors porté sur le principe bafoué de l'autonomie des étudiant(e)s. Puis, le 9 mars dernier, le CA décidait d'assassiner l'AGECAL, en ne percevant pas la cotisation étudiante et, par le fait même, en ne négociant pas le contrat de service, qui devait assurer son fonctionnement pour 1981-82.

Depuis le 12 mars, des centaines d'étudiant(e)s du collège se sont réuni(e)s à maintes reprises en assemblée générale afin de discuter du problème de l'autonomie et du financement de l'AGECAL. Les membres de l'AGECAL ont confronté les versions de leur exécutif et de l'administration avant de condamner par une écrasante majorité l'attitude anti-étudiante du collège. Ceux et celles-ci ont réclamé alors l'administration la reprise des négociations sur le principe de l'autonomie de l'AGECAL. Une première occupation des locaux du collège fut votée afin de faire pression sur l'administration, occupation qui, d'ailleurs, fut arrêtée par l'intervention de la police. Mais, suite à cela, l'administration s'est de nouveau assise à la table de négociation, mais a refusé encore de reconnaître le principe de l'autonomie de l'AGECAL. Une autre occupation fut alors organisée et se termina avec la venue, une deuxième fois, de l'escouade anti-émeute. Selon l'AGECAL, cela a encore une fois démontré la volonté de l'administration.

Les négociations ont dès lors reprises, mais l'autonomie de l'AGECAL fut de nouveau refusée. Comme les étudiant(e)s exigeaient comme principe de base aux négociations, la reconnaissance de l'autonomie, des moyens de pression plus concrets furent entrepris: la demande de mise en tutelle du collège par le ministère de l'Education, et deux jours de grève.

Suite à cela, des hauts fonctionnaires du ministère de l'Education ont communiqué avec l'AGECAL pour négocier et trouver rapidement une solution.

Ces mêmes hauts fonctionnaires ont accepté la base des négociations, soit l'autonomie. Ils proposent certains changements au contrat de service en y incluant des garanties, telle la loi 25, la charte des droits de la personne.

Tout semble aller pour le mieux. Sauf que l'analyse de ces nouvelles propositions semble quand même inacceptable pour les étudiants, les hauts fonctionnaires proposant un «recul profond».

La mobilisation des étudiants et étudiantes de Cégep tels St-Laurent et Maisonneuve, en appui à l'AGECAL, leur aurait aidé grandement.

Les étudiants et étudiantes exigent donc de l'administration des négociations de bonne foi badées sur le plus simple des principes: l'autonomie de l'association.

GREVE EN HISTOIRE A LAVAL

par J.H. Brossard et Jacques Beaupré

Québec (PEQ) — Le jeudi 19 mars, les 297 étudiant-e-s en histoire de l'université Laval ont voté la grève. 87% des étudiant-e-s présent-e-s à l'assemblée générale l'appuyaient. Accompagnée d'un boycottage des remises de travaux, du boycottage des échanges avec les professeurs et de l'occupation indéfinie des locaux administratifs, cette grève vient appuyer de nombreuses revendications.

La principale fait suite à une décision de la direction du département d'inscrire au programme d'histoire l'obligation de produire un projet. Tous les étudiant-e-s de premier cycle devraient commettre ce projet, espèce de courte thèse. 6 crédits seraient alloués au projet. Pour l'instant, la commission des études de la faculté des lettres, dont dépend le département d'histoire, a suspendu pour un an le caractère obligatoire du projet. Les étudiants, eux, voudraient qu'on le suspende à jamais. Ils aimeraient, de plus, que le projet, devenu optionel, offre de plus grandes possibilités.

Les étudiant-e-s revendiquent

aussi la définition d'un poste en histoire de l'Europe contemporaine. Il semble que, depuis quelques années, il y ait dégradation des cours d'histoire à Laval. Ainsi, un manque réel est constaté en histoire de l'Europe contemporaine: faiblesse des ressources (quatre professeurs seulement), nombre croissant de chargés de cours, réduction des offres de cours. Les étudiant-e-s n'ont pas obtenu le professeur qu'ils désiraient; c'est un poste de professeur d'histoire du Canada qui sera ouvert. Pourtant, le secteur histoire du Canada n'a pas vraiment besoin de professeur; il y en a actuellement onze qui ne donnent certaine-

En troisième lieu, les étudiant-e-s demandent l'insertion dans l'offre de cours de deux cours d'introduction afin d'abaisser le nombre trop élevé d'étudiant-e-s dans les cours déjà existants. De plus en plus, on note un rétrécissement des choix de cours offerts aux étudiant-e-s.

ment pas leur plein rendement.

Enfin, ils revendiquent la parité étudiante au sein des structures décisionnelles. Ils veulent être écoutés et compris des instances départementales et ne plus devoir organiser pareil mouvement de grève.

Excuses de la rédaction

Dans le volume 4, numéro 7 du Québec Etudiant, vous avez pu lire une «bande dessinée» intitulée «BOF...» et mettant en vedette un petit personnage qui est nul autre que BOF... lui-même.

Cette bande dessinée avait été redessinée à partir de celle qui avait parue dans le journal étudiant La Rotonde, de l'Université d'Ottawa.

Cette pratique, le «repiquage» d'une oeuvre comme celle-là, et surtout, la façon dont ça s'est fait (i.e. sans consultation de l'auteur), est contraire à l'éthique journalistique et professionnelle, et a pu porter atteinte aux privilèges de son auteur. Nous offrons donc nos excuses à celui-ci, M. Alain Geoffroy.

a rédaction

A Laval: Le oui l'emporte!

par André Paquet

Ouébec - Les étudiants et étudiantes de l'Université Laval se sont massivement prononcés pour la création et le financement d'une nouvelle association étudiante de campus, lors d'un référendum qui s'est tenu à l'échelle du campus, du 6 au 9 avril dernier. Quelque 84.7% des participants ont voté pour la dissolution du REP (Regroupement des étudiants de premier cycle), qui connaissait des problèmes depuis plusieurs années, et pour la mise sur pied de la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL).

Dès les premières minutes du dépouillement des votes, il est apparu clairement que le oui l'emportait de façon décisive. Le seul «suspens» a consisté à savoir si le nombre de oui serait assez élevé pour atteindre le 25% des inscrits tel que fixé par le Conseil de l'Université. Le Conseil avait adopté cette norme pour reconnaître les résultats du référendum portant sur la reconnaissance et le financement d'une association de campus. Le chiffre magique était donc de 5083 votes en faveur du oui. Ce chiffre a largement été dépassé puisque 6251 étudiant(e)s ont dit oui à la CADEUL alors que 1030 s'y sont opposés et que 99 bulletins ont été annulés. Normalement, l'administration de l'Université devrait reconnaître la CADEUL sans autre formalité.

Bien que le résultat du vote

campus et non par association locale, des sondages réalisés pendant le déroulement du vote nous permettent d'affirmer que le oui a obtenu une majorité écrasante partout sur le campus, que ce soit en sciences, en sciences de la santé, en administration, en sciences sociales, en éducation ou en art. Le nombre de votants (7380) est légèrement inférieur à celui du référendum de 1979 qui portait sur le financement du REP. Tenu dans des conditions similaires, soit pendant la période de pré-inscription, 8326 étudiant(e)s s'étaient prévalu de leur droit de vote. Il faut cependant souligner que lors de ce référendum, une question portait sur le financement des associations locales et que ces dernières avaient un plus grand intérêt à faire sortir le vote.

Les 7380 votants du dernier référendum représentent 36% Cependant, le comité référendaire, organisme responsable de l'organisation et du déroulement du scrutin, avait signifié dès le début de la campagne qu'il était illusoire d'espérer rejoindre et informer convenablement tous ces étudiants. Une bonne partie de la gent étudiante de Laval est en effet à temps partiel et des centaines de personnes ne viennent sur le campus qu'une fois par semaine, bien souvent le soir. Le comité référendaire estimait pouvoir informer environ 13,000 personnes. Une vérification à certains bureaux de vote a permis que constater que si la

ait été compilé à l'échelle du - plupart des étudiants de jour étaient au courant, minimalement de la tenue du référendum et du contenu de la question, il n'en allait pas de même pour les étudiants du soir qui ne connaissaient pratiquement rien, ce qui confirmerait les affirmations du comité référendaire. Une participation de 36% dans une grosse institution comme Laval demeure un résultat intéressant, tenant compte des contraintes mentionnées plus haut, et que ce taux de participation est supérieur à celui de d'autres consultations, telles qu'élections municipales ou scolaires.

Par cette victoire du oui, la CADEUL devrait percevoir une cotisation automatique nonobligatoire de 3\$ par étudiant, ce qui donnera un budget pour la première année d'environ 60,000\$. Dès cet été, des comités devraient se mettre à l'ouvrage pour préparer la rendes 20,331 inscrits à Laval. trée et élaborer certains dossiers prioritaires.

Les résultats du référendum viennent mettre un terme à une série d'échecs qu'avait connu l'association étudiante de campus à Laval au cours des dernières années. Les étudiants avaient, à deux reprises par voix de référendums, en 1977 et 1979, refusé de financer le REP. A ces deux occasions, des groupes d'extrême-droite avaient, sous le couvert de l'anonymat mené une campagne de salissage contre le REP contribuant ainsi à ces défaites. Devant cette situation, un groupe d'association locales avait entrepris au cours de l'année dernière un projet visant à élaborer un nouveau projet d'association de campus, basée non plus sur l'assemblée générale des 20,000 étudiants mais sur un principe confédératif qui regrouperait les associations locales. Cependant, l'assemblée générale est maintenue pour les cas d'urgence. L'instance suprême de la nouvelle association est un congrès qui se réunit trois fois l'an. Ce projet fut finalisé à

l'automne dernier et accepté par la Chambre des représentants. La machine référendaire fut mise en place à la mi-février, monopolisant une bonne partie des énergies des militants qui devaient également s'occuper de d'autres dossiers importants, dont la perte des locaux qu'occupait le REP suite à des réaménagements du pavillon où ils étaient situés et la question de l'imposition de frais supplémentaires pour les ménages d'après-partys. Ces dossiers feront l'objet d'une attention spéciale cet été de la part de l'exécutif intérimaire qui sera élu à la Chambre des représentants du 16 avril.

Après des années d'attente, les étudiants et étudiantes de Laval se sont donnés enfin un instrument pour faire valoir leurs droits. Tout reste encore à faire et le travail qui attend la CADEUL est énorme. Mais désormais, le mouvement étudiant aura un minimum de ressources pour fonctionner.

Une action nationale contre le PREC

par Jacques Beaudoin

Mtl-(PEQ) Pas moins de 17 associations étudiantes ont finalement participé, le 1er avril dernier, à une action appar 1'ANEQ pelée (Association Nationale des Etudiantes et Etudiants du Québec) concernant le projet de règlement des études collégiales.

Parmi celles-ci, 12 institutions ont tenu des journées d'étude sur le sujet, dont les CEGEPs de Drummondville, Victoriaville, Sherbrooke, St-Jérôme, Alma, Montmorency, Vieux-Montréal (jour et soir), Ahuntsic, Bois de Boulogne, St-Laurent, de même que Jean-de-Brébeuf. Au CEGEP Maisonneuve, dans l'est de Montréal, les étudiants ont pour leur part débrayé toute une journée et érigé des piquets de grève.

Le 2 avril, ce sont les étudiants du CEGEP de Jonquière qui ont eu une journée d'étude. Ils ont été suivis par ceux du CEGEP de Chicoutimi le 7 avril, et du CEGEP de la région de l'amianté le 14 avril.

Ces actions s'ajoutent à des débrayages qui avaient eu lieu antérieurement dans quelques

institutions de niveau collégial, dont le CEGEP François-Xavier-Garneau.

L'ANEQ en a profité pour publier une brochure de 16 pages exposant les vues de l'association sur le projet de règlement. Intitulé «L'école au neutre», ce document dégage les deux principales lignes de fond du PREC: le plus grand encadrement de l'étudiant(e) et du milieu scolaire de même que le resserrement des liens

entre l'école et l'entreprise. En liant l'implantation d'une règlement au niveau collégial à l'ensemble des politiques gouvernementales et au contexte de crise économique, l'ANEO se range du côté de ceux et celles qui affirment que l'on assiste actuellement à une contre-réforme l'enseignement au Québec, à un recul dans le processus de démocratisation l'enseignement amorcé dans les années 60.

POUR UNE PRÉSENCE ÉTUDIANTE!

À LA CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CADEUL)

6-7-8-9 AVRIL'81



L'UQAM SUR LA DECHE

par Sylvie St-Germain

«L'UQAM est pauvre. Comme les pauvres, elle doit emprunter pour joindre les deux bouts. Et comme pour les pauvres, son endettement l'appauvrit davantage» affirmait récemment, dans les pages du journal «La Presse», monsieur Claude Pichette, recteur, dans un pathéthique appel à une plus grande équité envers son université.

Récemment l'ensemble de la communauté universitaire prenait note, avec consternation, d'une décision du Conseil d'Administration de l'Université relative au triste état des revenus anticipés. En effet, lors de sa réunion du 23 mars dernier le C.A. aurait «avec regrets dû se rendre à l'évidence» et proposer, pour pallier à la situation, des mesures incroyablement dratisques d'admission à l'université pour les prochaines sessions.

L'UOAM ferme ses portes!

Petit avis aux étudiant-e-s des CEGEPS: dès septembre l'UQAM exercera un plus strict contrôle sur l'admission d'étudiant-e-s libres et d'auditeurs. La session suivante soit janvier 1982 il y aura suspension totale des admissions à l'UQAM. Finalement la situation reviendra «à la normale» nonobstant le contingentement généralisé de tous les programmes universitaires.

Selon le recteur Pichette, «seule une correction substantielle aux problèmes structurels de financement de l'UQAM permettra de reconsidérer cette décision»; décision qui, loin d'être bénigne, a pour effet d'encore plus réduire le nombre d'étudiant-e-s ayant accès à l'université. Faut-il rappeler qu'actuellement moins de 15% des finissant-e-s de Secondaire V s'inscrivent éventuellement à des études universitaires(1) selon d'ailleurs une proportion différente quant à leur origine sociale (l'étúdiant-e provenant d'une famille à profession libérale a 4 fois plus de probabilité d'accéder l'université que l'étudiant-e provenant d'une famille d'origine ouvrière.(2)

Petit tableau de la population uquamienne

Créée en 1968 suite à maintes demandes de divers groupes et mouvements exigeant une deuxième université francophone à Montréal. l'UQAM s'est alors donnée comme mandat d'affirmer Pichette «de favoriser l'accès aux études universitaires aux personnes y ayant le moins accès». Qu'en est-il effectivement des diverses représentations estudiantines à l'UQAM? Toujours selon le recteur, 51% des étudiant-e-s de. l'UQAM ont un père col blanc ou ouvrier; 51% travaillent à temps plein et étudient à temps partiel; 65% ont une personne à charge. Là ne sont pas des caractéristiques de «privilégié-e-s». Or, c'est la possibilité (déjà minime) d'acquérir une éducation universitaire que les difficultés financières et les mesures prises pour les gérer balaient. Ou'en est-il de cette fameuse austérité?

«y'en a pus d'argent»

Récemment le ministère de l'Education annonçait une hausse des subventions allouées aux universités aux fins salariales (77% des budgets d'opération) de 6% alors que les universités du Québec verront s'accroître, en terme réel, leur masse salariale de 13 à 14% pour 1981-1982. L'annonce de cette mesure ne fut pas sans susciter des hautscris au sein des sphères universitaires. Cependant uniquement l'UQAM entend adopter des mesures de sélection aussi drastiques. Cela tiendrait, selon la direction, du caractère particulier de l'institution, notamment au chapitre de l'accroissement des effectifs

étudiant atteignant 91% depuis 1977 soit un accroissement plus élevé que la population étudiante totale de l'Université Sherbrooke. La dernière année vit la population éstudiantine s'accroître de 20% et une nouvelle augmentation de 20% est escomptée pour septembre prochain alors que dans les autres universités du réseau U.Q., la croissance des effectifs n'ait été que de 18% et dans les universités extérieures au réseau, de 9%. Le mode de financement (subventions) de l'Etat aux universités n'assure plus 100% des dépenses relatives à l'accroissement des effectifs étudiant comme auparavant mais uniquement une partie. Donc selon le recteur Pichette, «lorsque l'UQAM reçoit 20% de plus d'étudiants, elle ne s'en voit reconnaître que 12% de plus aux fins de financement». Les universités ayant vécu leur essor quantitatif à l'époque où 100% de l'accroissement était financé par le MEQ n'ont plus,

Suite page 13

Impact du Livre blanc en technique d'assistance sociale

(NDLR: Nous publions ici un article d'Hélène D'Arcy, présidente sortante de l'AQUEAS (Association Ouébécoise des étudiant(e)s en Assistance sociale). Cette association fut fondée il y a deux ans à la suite d'un colloque à Rimouski qui réunissait les étudiant(e)s en assistance sociale des différents collèges du Québec. Cette association s'est donnée comme tâche d'étudier les programmes d'assistance sociale des différents. collèges, de les comparer, d'y apporter des modifications en lien avec le rôle que doit jouer l'intervenant(e) en assistance sociale: agent de transformation sociale. L'association a aussi voulu développer le rôle de l'étudiant(e) dans sa formation et a commencé à mettre sur pied des structures afin d'établir un dialogue entre professeurs et étudiant(e)s. Dans cet article, Hélène D'Arcy nous décrit les efforts du MEQ pour imposer un tronc commun (politique du Livre blanc) en Techniques humaines et la riposte des principaux intéressé(e)s, les étudiant(e)s et les professeurs).

En 1978, consécutivement au Livre blanc, le gouvernement commence une recherche, étudiant les tâches et fonctions de toutes les techniques humaines, comme technique d'assistance sociale, technique d'éducation spécialisée, technique policière, technique juridique, GéronRetrouver des ressemblances ou des différences qui pourraient établir la pertinence d'un tronc commun n'a jamais été éclairci par les représentants du M.E.Q. Done, nous supposons que le trone commun s'organiserait en regroupant des techniques ensembles pour former deux branches principales, l'éducation et le social.

Dans le déroulement de la recherche en technique humaine, nous avons reconnu une certaine stratégie venant du l'on regarde les tech. hum. selon leurs tâches et leurs fonctions, apercevons nous des ressemblances mais on passe la coûté!). complètement à côté du spécifique de chaque technique. On comprend tout de suite que technique policière et technique d'assistance sociale ont des grilles de cours semblables mais une des deux est un agent de changement social, et l'autre, un gardien de l'ordre établi. De plus, la recherche ne tient pas compte des régions éloignées et des organismes populaires pour évaluer ce que fait un technicien en assistance sociale.

Les professeurs ont été consultés en dernier et les étudiants n'ont pu s'exprimer que par le biais des profs puisque la recherche ne nous reconnaît pas. A la suite de la recherche, le M.E.Q. exige des professeurs tologie, etc. ... Dans quel but? de bant un nouveau programme a les ciudiants comme couve du fre

de formation à la lumière de cette recherche. Les étudiants et les professeurs ont dénoncé cette recherche mais acceptent quand même de refaire un 'nouveau programme. Maintenant, nous appréhendons que le M.E.Q. refuse les programmes modifiés et impose le tronc commun en se basant sur le principe que ces programmes ne reflètent en rien la recherche en technique humaine. De plus, un gouvernement qui fait une recherche de \$80 000 et qui se sert seulement tronc commun est possible, c'est dire que le projet va se réaliser (au prix que la recherche

Regardons maintenant les effets d'un tronc commun en tech, hum., du PREC, du Livre beige sur l'enseignement professionnel, qui sont tous les effets du Livre blanc:

- disparition de plusieurs petits départements (ex.: gérontologie, techniques correctionnelles);

- diminution de la formation (les techniciens en assistance sociale ne seraient plus des agents de changement social, mais plutôt des exécutants du gouvernement).

- les examens nationaux seraient faciles à instaurer, donc un contenu de cours choisi par le MEQ et non par les profs et les étudiants, étant donné que

groupe social, devraient être impliqués pour dire c'est quoi qui est le mieux pour eux, n'est-ce pas?

- les cours obligatoires: les techniques sont réputées pour contenir des étudiants qui viennent des milieux populaires donc qui ont plus de difficultés au niveau académique. C'est pourquoi des cours obligatoires en techniques, humaines assureraient directement un contingentement à la base;

- le Livre beige parle aussi d'instaurer certaines techniques M.E.Q. comme le choix du ressemblances des cours des au secondaire, ce qui offrirait focus de la recherche. Lorsque tech. hum. pour savoir si un des travailleurs dociles et pas chers aux employeurs.

A la lumière de notre vécu, nous espérons que les autres tech. humaines se joindront à nous et à l'ANEQ afin d'arrêter l'application du Livre blanc et de défendre les droits des étudiants en revendiquant le droit de regard des étudiants sur leur formation, un travail décent, non du chômage ou du «cheap labour», et aussi une éducation non contrôlée par l'Etat et/ou l'entreprise privée.

> Hélène D'Arcy, membre de l'Association Ouébécoise des étudiants en assistance sociale (AQUEAS)

14ème Congrès

Le quatorzième congrès de l'ANEO se tiendra les 29-30 mai 1981. On y parlera entre autres du projet de règlement des études collégiales des prêts et bourses et autres sujets palpitants. Aussi il y aura des élections générales à tous les postes du conseil central et de l'exécutif. Informez-vous auprès de votre assóciation étudiante ou au Bureau national d'information et de recherche de l'ANEQ.

Pédagogie et santé en arts

par Jean-Pierre Ducharme

(Mtl.-PEO) - Les étudiants en arts plastiques de l'UQAM ont remplacé leurs cours par des ateliers libres du 10 mars au 6 avril dernier. Les professeurs étaient cependant acceptés dans les salles de cours. Cette action avait pour but d'appuyer leurs revendications sur les plans pédagogiques, des conditions de vie et d'études ainsi que de leur participation aux stuctures décisionnelles du département. Ils n'envisagent pas de solution au conflit pour cette session-ci.

Au niveau de la pédagogie, ils rejettent le mode d'évaluation par crédits parce que cela les oblige à fragmenter leur travail parmi de nombreux cours. Ils considèrent que le nombre de crédits n'est pas proportionnel à la charge de travail. Ils exigent aussi que des syllabus leurs soient remis et qu'ils soient respectés par les professeurs. Pour les programmes, les étudiants demandent que la réforme amorcée il y a 4 ans sur la mineure soit menée à bien le plus rapidement possible.

Ils revendiquent aussi la notation «succès» ou «échec» pour les cours suivis à la session qui se termine. Ils expliquent cette demande en disant que les cours ont été tellement perturbés cette session-ci qu'il est pratiquement impossible de les évaluer autrement. On a qu'à penser au conflit des chargés de cours et à l'occupation en arts plastiques. Ils présenteront leur point à la

études du 1er cycle.

En ce qui a trait à l'évaluation des professeurs, les étudiants refusent d'y participer parce qu'ils affirment n'avoir aucune grille sur laquelle se référer. Les professeurs n'ayant pas tous remis de syllabus et, les rares qui l'ont fait, ne l'ayant pas respecté.

Tant qu'aux conditions Bolduc, a fait remarquer que

prochaine sous-commission des d'étude et de vie, ils déplorent le manque de trousses de sécurité, celles qui sont à leur disposition étant d'ailleurs incomplètes. En plus, des inspecteurs de la Communauté Urbaine de Montréal ont déclaré les locaux insalubres à cause: Du niveau élevé de bruit; des locaux surchauffés, du manque d'éclairage; et, de la quantité anormale de vapeurs toxiques dans l'air. Interrogé à ce sujet un étudiant, M. Yves

ces substances toxiques causaient des étourdissements, des maux de tête et la perte de cheveux.

Pour corriger cette situation, l'administration a débloqué la somme de \$100 000 pour acheter des dépoussiéreurs. Le responsable de cet aménagement, M. Alain Dubois, a cependant dit regretter le peu d'enthousiasme qu'a soulevé cette décision. De leur côté, les étudiants et les professeurs affirment qu'il en coûterait de 5 à 6 fois plus cher pour régler définitivement le problème, les dépoussiéreurs ne faisant disparaître qu'une partie du danger.

A la suite du déclenchement du conflit, la vice-rectrice associée, Mme Claire McNickol, a imposé la tutelle du conseil de module et du module. Le conseil de module était la seule constituante où les étudiants pouvaient s'exprimer. Elle a justifié son intervention en disant que les utilisateurs des structures ne savaient pas s'en servir adéquatement alors que les étudiants affirment que ce sont les structures elles-mêmes qui empêchent la consultation.

Ces derniers manifestent également leur mécontentement à l'égard des professeurs qu'ils jugent incompétents, certains allant même jusqu'à s'abstenter

des séances de travaux pratiques. De nombreux professeurs n'ont comme diplôme que des bac honorifiques alors que les autres départements exigent la maîtrise comme seuil minimal pour devenir éducateur. Les étudiants considèrent qu'il s'agit là d'une des causes des problèmes du département. Quant à la vice-rectrice associée, elle dit avoir respecté la convention collective du SPUC lors de l'engagement des professeurs. Ces professeurs ont maintenant acquis leur permanence. Incidemment, la population étudiante s'attaque à ces professeurs qui évoluent très peu dans leur enseignenent et qui se réfugient derrière cette permanence.

Par ailleurs, l'UQAM possède une galerie d'exposition, l'utilisation de cette galerie fait également partie du litige opposant les étudiants à l'administration. Ils demandent une plus grande accessibilité à ces lieux. Sur ce sujet, Mme McNickol a dit que les étudiants n'avaient qu'à réserver au début de l'année en autant que cela n'interférait pas avec la politique d'autofinancement de la galerie.

Les étudiants ont maintenant cessé d'exercer leurs moyens de pression. Ils élaborent cependant leur stratégie pour la prochaine session.

A Winnipeg, on ne respire plus dans les locaux d'arts

par Paule Duchesne, d'après un article de Canadian University

Les étudiants et employés de l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba s'empoisonnent lentement et ce, à cause de restrictions budgétaires.

Depuis quelques temps, les étudiants et les employés subissent les effets du nonfonctionnement du système d'aération: nausées, difficultés à respirer, digérer, et même, des évanouissements.

Le système impropre de ventilation est donc la principale cause des troubles de santé des occupants de l'édifice.

La principale difficulté, c'est que le système d'aération est complètement bouché. Cependant, même s'il était en état de fonctionnement, il demeure tout-à-fait inadéquat; ce qui est à changer, c'est le type de ventilation. Actuellement, l'air qui circule ne provient pas de l'extérieur et ne sort jamais de l'intérieur, ce qui fait que les vapeurs toxiques contenues dans les produits volatiles utilisés en gravure, sérigraphie, photographie, ainsi que la poussière infiniment petite provenant de la céramique, sont normalement véhiculés par le système de circulation d'air interne (ce qui était déjà très nocif).

Pour prouver la nocivité et la pollution de l'air, un employé de l'université à mis un filtre de tissus devant une bouche d'aération. Peu de temps après, le filtre était noir.

L'administration malgré tout refuse de dépenser pour réparer le système d'aération et de ventilation. Elle prétend que l'école beaux-arts doit s'auto-financer. De son côté, l'école affirme que la santé des étudiants et employés de l'université dépend de l'université.

Index analytique du Québec Etudiant

nécessairement consulter la revue Le Québec Etudiant. Mais voilà, 18 numéros et plus de 250 pages, seulement pour les trois premières années de publications, attendent le chercheur

L'outil que nous proposons se veut l'index analytique des trois premiers volumes de cette revue syndicale. 230 articles sont colligés, analysés et regroupés selon des thèmes précis (ex. condition féminine, question nationale, pédagogiel. La présentation technique de ce document permettra au chercheur de trouver rapidement ce qu'il désire.

L'auteur de l'index, François Gloutnay, a rédigé une telle publication afin d'inciter le mouvement étudiant à recourir au passé pour mieux agir sur le présent.

Prix: \$2.00 (de soutien: \$4.00), plus \$0.50 pour frais de poste et de manutention.

	copie(s) de l'Index analytique du Québec Etudiant. Ci-joint	
un montant de \$		
NOM:		
ADRESSE:		
VILLE:		
CODE POSTAL		

Libeller votre chèque au nom de: ANEQ.

232 ouest rue Jean Talon Montréal, H2R 2X5

OFFRE D'EMPLOI:

Poste à pourvoir:

Recherchiste-documentaliste

Travail à temps plein; contrat de 45 semaines, sous l'autorité du Conseil exécutif et du Conseil Central de l'ANEQ.

Nature du travail:

Le candidat ou la candidate choisi-e devra travailler en collaboration avec l'agent de liaison de l'ANEQ. Plus particulièrement, il-elle effectuera des travaux de recherche auprès du Conseil exécutif et du Conseil Central: constitution de dossiers; rédaction de thèses, mémoires, plans d'action, etc. Aussi il-elle sera responsable de la mise sur pied et du fonctionnement d'un centre de documentation (bibliothèque) accessible aux associations étudiantes

Qualifications requises:

Savoir taper à la dactylo;

connaissance du travail de bureau en général, de méthodes de classement en particulier;

bonne connaissance de la langue française;

Connaissance et/ou pratique militante au sein du mouvement étudiant. Le-la candidat-e devra être prêt-e à effectuer du travail supplémentaire bénévolement, à l'occasion, le soir et/ou les fins de semaine.

Conditions de travail:

Le-la candidat-e choisi-e travaillera dans les locaux de l'ANEO, à Montréal; il-elle travaillera du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30 (une heure pour dîner), pour un salaire brut de \$200.00/semaine de 35 heures.

Les candidats et candidates intéressé-e-s doivent déposer leur demande d'emploi (incluant un curriculum vitae), au plus tard le 11 mai 1981, à 17h30, à: ANEQ, 232 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Québec, H2R 2X5.

TA L'ECOUTE DES REGIONS

A l'occasion de la dernière parution du Québec Etudiant pour l'année académique 1980-81, deux Conseils régionaux de l'ANEO, ceux de Montréal et de l'Estrie, ont jugé bon de nous faire parvenir leur bilan de ce qu'a accompli le mouvement étudiant au cours de la dernière année. Nous les publions avec joie.

Le Québec Etudiant

MONTREAL EN MOUVEMENT:

ACQUIS ET PERSPECTIVES

Région la plus importante de par ses quinze associations membres. Montréal a traversé plusieurs zones de turbulence durant l'année. Mais le bateau, loin de couler, s'est retrouvé le vent dans les voiles. Profitant de la dernière parution du Québec Etudiant, il nous semblait pertinent de refaire le chemin à l'envers, retracer avec les enthousiastes lecteurs du O.E. la démarche syndicale de la région...

Dès la rentrée, en septembre, le mouvement étudiant s'est vu confronté à une attaque majeure contre ses droits syndicaux. Emprisonné, puis mis en liberté conditionnelle sans même la possibilité d'exposer personnellement son cas en public, un militant étudiant est poursuivi en cour criminelle par l'Université de Montréal. A ce précédent dangereux, les étudiant(e)s opposent un refus catégorique. Cependant, le cas Héroux n'est qu'un volet de la répression: la nonreconnaissance, en partie ou en tout, des associations étudiantes est au coeur du problème.

Dans ce contexte, le Conseil régional est rapidement devenu un lieu privilégié de concertation et d'échange entre les associations étudiantes qui permit l'élaboration en commun d'activités syndicales comme la réussite de la manifestation nationale, les lignes de piquetage et l'occupation des locaux du MEO, etc... Toutes ces actions militantes s'inscrivent dans une démarche d'unité au niveau de la région, démarche intéressante puisqu'en coordonnant ainsi la lutte, sur la base de revendications communes, on brise le morcellement des étudiant(e)s par institution.

Parallèlement, des luttes sur le plan de la pédagogie se déroulent à l'UQAM contre la fermeture du module d'animation et recherche culturelle, et à l'U. de M., contre la fermeture d'un projet de pédagogie progressiste et le nonréengagement d'un prof, Michel Desjardins, concerné. Vers la fin de la session, l'offensive gouvernementale pour contrôler les contenus et les méthodes d'apprentissage s'étend au niveau collégial avec le PREC.

La région en prend conscience avec le dépôt du rapport émis par son comité pédagogique.

On aborde ainsi le dossier PREC avec une ANEQ largement popularisée; une structure régionale plus fonctionnelle et efficace. Sur le plan de la répression, les gains sont cependant mineurs et se limitent à une série de rencontres de négociations ANEQ-MEQ, de même qu'à une intervention du ministre auprès du C.A, de l'U. de M. afin de négocier le retour

aux études des étudiant(e)s de tionnement des associations préscolaire et le cas Héroux.

Principalement, c'est dans la prise de conscience de leur situation et des opposants qu'ils affrontent dans l'appropriation de leurs revendications que les étudiant(e)s font des pas. Deux associations collégiales ont adhéré à l'ANEQ, dont Marguerite-Bourgeoys dans la région de Montréal.

La deuxième session s'amorce avec la session nationale sur le PREC, qui globalise et étaye l'analyse régionale que les militant(e)s en faisaient. S'entreprend alors une période de réflexion et de débats sur la pédagogie en général, et le PREC en particulier. Des discussions se dégagent des prises de position en assemblée générale. Mentionnons la journée d'étude du 1er avril, où huit institutions de la région ont participé.

Avec la manifestation du 20 février contre la répression, organisée conjointement par le Conseil Central de Montréal de la CSN et le Conseil régional de Montréal de l'ANEQ, un pas concret est fait pour matérialiser l'unité entre travailleurs(euses) et nous. Ce premier geste devrait en entraîner d'autres, surtout avec la montée de la crise économique qui confronte les étudiant(e)s et les classes populaires aux mêmes attaques (droits syndicaux, chômage, détérioration des conditions de travail et d'études, etc.).

Tout en constatant la consolidation de notre organisation régionale, des insuffisances notables sont tout de même à relever, qui nécessitent des palliatifs à cour terme. Notons une certaine inconséquence dans les prises de décision: les délégués des associations locales votent une chose sans faire le travail local qui devrait en découler afin que la décision devienne effective. Ce problème découle souvent d'une mauvaise conception du rôle politique des délégué(e)s au Conseil régional, ou de mauvaises méthodes de travail syndical... L'ANEO-Montréal devrait instituer des sessions de formation, afin de rationaliser l'expérience personnelle des militant(e)s; échanger des acquis sur le mode de fonclocales, etc...

L'information reste un problème aigu dans la région. L'incapacité pratique de produire un journal régional, à moins que des associations locales ne se regroupent, et collectif, former un n'empêchent pas, cependant, la sortie régulière d'un bulletin à tirage réduit, qui s'attarderait plus à la vie interne de la région; les compte-rendus des réunions du Conseil régional et des associations locales, des débats ouverts, etc. Mais la clé d'une meilleure circulation de l'information réside dans une plus grande utilisation du Bureau régional d'information et de recherche, le BRIR, et une consolidation de cette structure. Ces projets passent par une augmentation du budget alloué

au Conseil Central pour la région de Montréal, car tous les outils que peut fournir le BRIR aux associations locales pour les aider et promouvoir leur démarche impliquent une dépense que son minable compte bancaire ne peut absorber sans faire banqueroute!

D'autre part, l'expérience du comité pédagogique de la région montre la possibilité, pour le CRM, de se doter de comités de travail sur un sujet précis, pour déblayer le terrain et émettre un rapport comme base solide de discussion par la suite.

Une conclusion? Si nous voulons efficacement faire avancer nos luttes, nous devons nécessairement être unis nationalement et régionalement, pour nos revendications dans des structures solides. C'est à

nous de les construire! Actuellement, les étudiant(e)s du Cégep André-Laurendeau sont en lutte pour l'autonomie syndicale de leur association, l'AGECAL. Le budget Parizeau comprime de façon effarante les fonds destinés à l'éducation, on parle au MEQ d'augmenter le montant du prêt maximum, et, pour clôturer ce défilé d'attaques grandioses au droit à l'éducation, la finale tant attendue: le PREC. Le thème du 13ième Congrès de l'ANEQ, «S'organiser dans l'unité», est donc une nécessité crue, vitale. Un objectif que le Conseil régional de Montréal doit réaliser dans toute la mesure de ses capacités.

> Xavier Blaisel. membre du Conseil Central de l'ANEQ dans la région de Montréal

Dans l'Estrie

COUP D'OEIL SUR L'ANNEE QUI SE TERMINE

Le Conseil régional ANEQ-Estrie repartait de bien loin lorsqu'il recommença à se réunir durant l'été '80 et avec bien peu de monde. Aussi, il a fallu attendre l'automne et la rentrée scolaire pour à nouveau établir des contacts et alimenter la participation des associations au C.R. Déjà, certaines discussions commençaient à poindre.

On voulait poursuivre les discussions du Colloque de réorganisation de l'ANEQ, particulièrement en ce qui a trait au type de syndicalisme étudiant et au mouvement étudiant national. On s'entendait pour privilégier les luttes locales. Le C.R. voyait en elles l'un de ses principaux axes d'intervention, l'axe qui permet de créer une dynamique locale, axe pour lequel il nous fallait intervenir au niveau local, soutenir ces luttes (matériellement et humainement) et les publiciser au niveau national.

La répression:

Si on se rappelle bien, l'automne '80 devait montrer à l'ensemble du mouvement étudiant et de la population l'un des pires cas de répression individuelle -à vrai dire, un précédent-, l'affaire Héroux. Le C.R. devait s'impliquer activement en soutenant dans la région la lutte Guy Héroux. Ca devait permettre la participation de la majorité des associations étudiantes de la région à la manifestation du 23 octobre, à Outremont.

La lutte aux politiques de crise en éducation:

Un bref regard dans leurs institutions devait permettre aux associations de la région de commencer à mesurer l'ampleur du vaste mouvement de régionalisation des dépenses dans les institutions et des politiques de «récession» (ou crise). Aussi, les militant-e-s de la région sentirent le besoin d'examiner de plus près la situation et convoquèrent un mini-sommet sur les politiques du MEQ. Cela devait permettre de dégager 4 revendications autour desquelles, depuis, nous sommes intervenus:

- rejet du projet de Règlement des études collégiales (PREC);

- contre toutes les mesures répressives à l'endroit du

mouvement étudiant;

- pour l'implication financière du gouvernement dans les services aux étudiants;

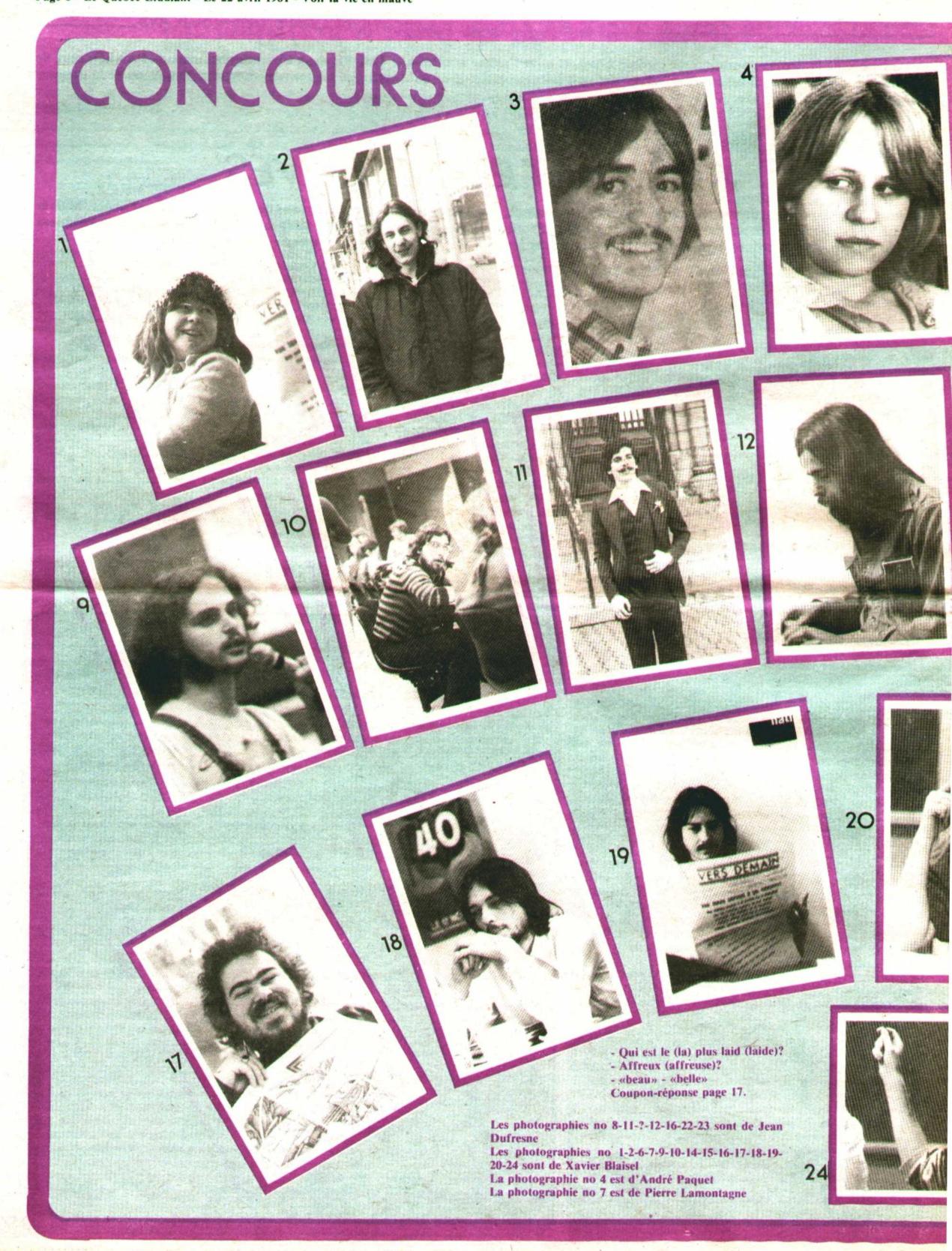
- pour une augmentation réelle des budgets à l'éducation.

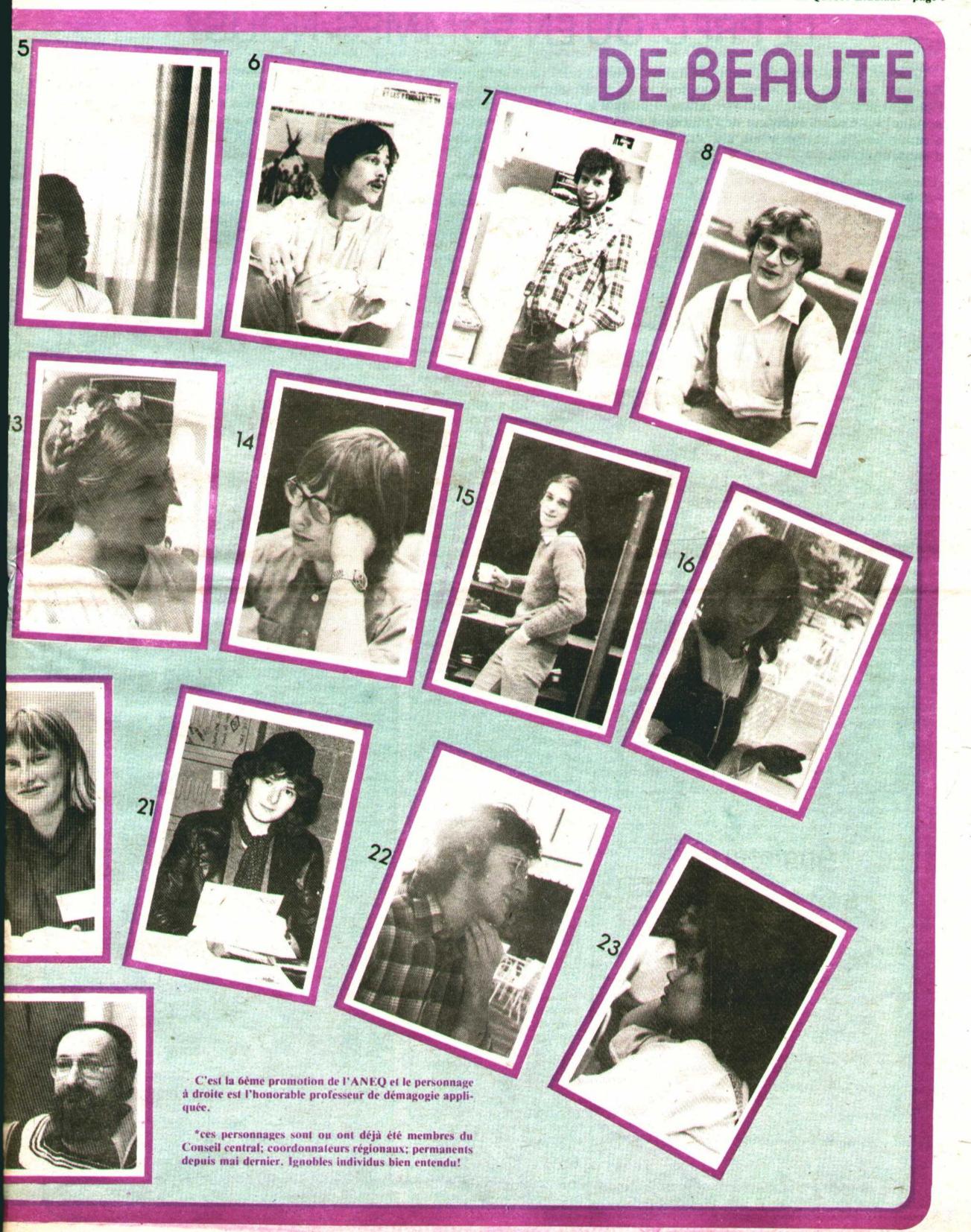
Nous verrons maintenant comment les associations étudiantes de la région ont concrétisé localement ces revendications.

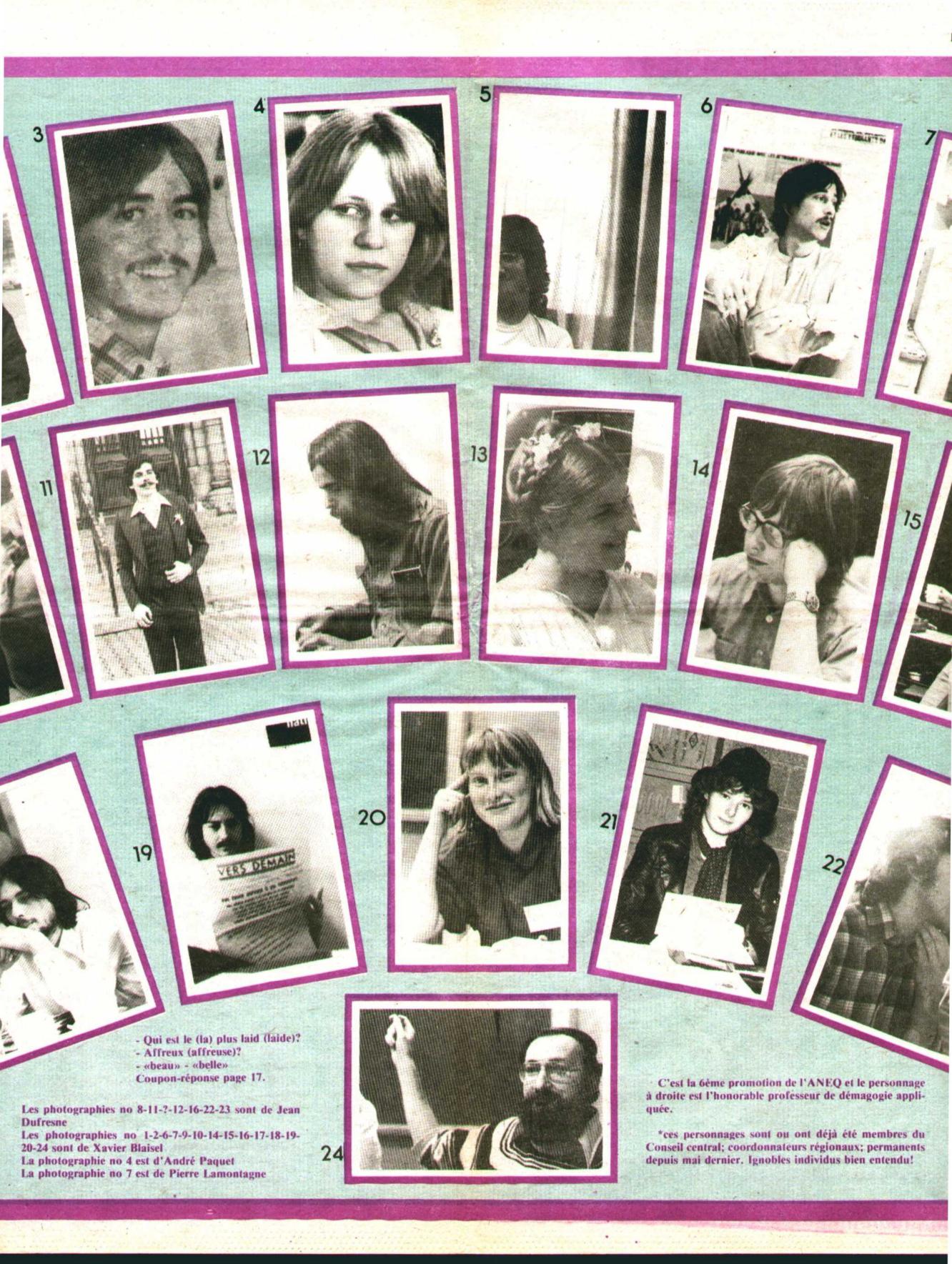
Les interventions pour le rejet du PREC

Ne l'oublions pas, c'est à Victoriaville que s'est tenue la première mobilisation contre le PREC. Dès le début décembre, les étudiant-e-s tenaient une journée d'étude et manifestaient dans les rues de la ville. Ils et elles devaient être suivi-e-s de près par les étudiant-e-s de Drummondville et St-Hyacinthe. C'est à la

Suite page 14







LE PREC: OU EN SOMMES-NOUS?

Le projet de règlement des études collégiales (PREC) a été l'une des principales préoccupations des associations étudiantes cette année. Rarement au cours de l'histoire avions-nous vu un projet gouvernemental soulever, avec une telle unanimité, la réprobation du milieu de l'enseignement. Il faudrait peut-être remonter jusqu'à la loi 22 du régime Bourassa sur la langue d'enseignement pour retrouver pareille opposition. Du Conseil supérieur de l'éducation aux associations étudiantes, en passant par les syndicats et les associations professionnelles d'enseignant(e)s, chacun y est allé de ses critiques plus ou moins virulentes; les positions s'étalent d'un rejet en bloc à une série d'ammendements.

L'opposition la plus forte: les étudiants et étudiantes

De toutes les forces sociales qui se sont opposées au PREC, le mouvement étudiant est sans doute celle qui l'a fait avec le plus de force et le plus de détermination. Une quinzaine d'associations étudiantes ont participé à la journée d'étude à laquelle avait appelé le congrès de l'ANEQ; on a connu au cours des deux sessions de nombreux débrayages sporadiques, journées d'étude ou lignes de piquetage, et ce surtout parmi les associations affiliées à l'ANEQ.

Il est sans doute normal que ce soit le mouvement étudiant qui ait réagi avec le plus de vivacité au PREC. Les enjeux étant directement reliés à notre formation, la raison même de notre présence dans les écoles. Cependant, il demeure déplorable qu'à ce jour un dossier de cette importance ne soit pas plus présent dans le mouvement ouvrier et dans l'ensemble du mouvement populaire. L'éducation étant le lot de l'ensemble de la population (en principe), c'est une question qui demeure à l'ordre du jour et des efforts devront être faits dans ce sens.

Des développements au ministère

Les étudiants et les étudiantes peuvent s'attribuer, sans fausse modestie, le crédit des derniers engagements du ministre Laurin dans le dossier du PREC. Cédant devant les multiples pressions, Le ministre annonçait dans un communiqué de presse (quelques jours après la journée nationale d'étude) qu'il prolongeait encore une fois la période de consultation et qu'il n'entendait pas formuler de nouvelles hypothèses avant 1982. Bien qu'il faille voir dans cette déclaration (qu'il faut bien prendre soin de resituer dans le contexte préélectoral où elle a été faite) une victoire pour l'ensemble des forces d'opposition au PREC et surtout pour l'ANEO(1), il ne faut en aucune façon s'assoir sur des lauriers qui risquent de se faner bien rapidement. En fait, cette prolongation ne nous accorde qu'un délai d'une session, jusqu'à l'hiver '82.

Le ministre, dans sa déclaration publique, affirme qu'il veut procéder à une collecte de points de vue multiples avant de formuler ses nouvelles hypothèses. Le mouvement étudiant doit profiter de cette «période d'attentisme» de la part de Québec afin de passer à l'offensive quant au dossier de la formation et développer, au plus tôt, un projet alternatif au PREC et au collèges que nous connaissons actuellement: projet qui devra servir ses intérêts de même que ceux de l'ensemble de la nation québécoise.

La nécessité d'une alternative

Depuis plusieurs années, le mouvement étudiant a eu une attitude «réactive» dans le dossier de la formation. Alors qu'il a su se doter de revendications claires au chapitre de l'aide financière, par exemple, il n'a su que dire non au livre Blanc sur les collèges, non au PREC et mener, surtout au niveau universitaire, des luttes sporadiques au niveau des facultés ou des départements sur des questions précises dont on pas su tirer beaucoup d'acquis ou d'expérience au niveau national. Ces rejets et ces luttes, motivés par des raisons fort justes, n'ont jamais débouché sur un projet global pour l'éducation au Ouébec, sur des revendications nationales claires.

L'ANEO a déjà entrepris des initiatives en ce sens mais elles n'ont jamais eu de profonds échos parmi les étudiant-e-s de la base. Par exemple, les résultats du colloque sur la pédagogie qu'elle a organisé à l'été 1979 n'ont jamais été vraiment discutés en assemblée générale, n'ont pas suscité de revendication ni de mobilisation au niveau des associations locales. Alors qu'il a beaucoup discuté de ce qu'il ne voulait pas (ce qui était malheureusement la seule chose à faire vu la conjoncture), le mouvement étudiant doit maintenant, à la lumière de ses maigres expériences, reprendre le débat sur la formation qu'il veut.

Des éléments dans le débat

Déjà quelques pistes se dégagent des divers débats tenus sur le PREC. Nous ne retiendrons ici que les plus généraux (et sans doute les plus discutables) sans trop nous attarder sur des questions plus restreintes qu'impliquent nos prises de position. Ainsi, alors que l'on s'est prononcé contre la centralisation des pouvoirs pédagogiques, il n'est pas nécessaire de s'étendre trop longuement sur la nécessité de leur décentralisation.

Le premier de ces éléments de débat concerne le rôle de l'étudiant et de l'étudiante dans le processus de leur formation. Nous croyons que l'étudiant-e doit être le principal agent de sa formation. Pareil principe implique que l'on respecte l'étudiant-e comme étant un être adulte, un-e citoyen-e apte à prendre sa formation en main, à formuler ses besoins et ses at-

tentes face à l'éducation qu'on lui propose. Nous ne croyons pas que les jeunes soient inscrit dans des collèges pour n'y rien faire mais bien pour acquérir les connaissances nécessaires au plein exercice de son rôle social. Dans cette perspective nous ne croyons pas que si on redonne l'école aux agents de l'éducation (principalement les enseignante-s et les étudiant-e-s), on assistera à un fiasco scolaire. Au contraire, nous croyons qu'un système d'enseignement qui suscite une pleine implication décisionnelle des étudiante-s dans l'élaboration autant de la forme que du contenu de leur formation, permettrait de donner aux jeunes une éducation qui réponde réellement à leurs aspirations légitimes et corresponde de près à leur réalité sociale, dont l'école est manifestement déconnectée. De nombreuses études ont démontré que les enfants des milieux populaires ne manifestent qu'un faible intérêt pour l'éducation principalement parce que la «réalité» qu'on leur présente dans les établissements d'enseignement ne correspond pas à la réalité qu'ils

connaissent. Pareille approche de l'éducation permettrait en partie de faire pénétrer cette réalité, celle de la majorité, dans les écoles et de briser avec cette honteuse discrimination idéologique qui sévit dans l'enseignement, au Québec comme ailleurs.

Pareille attitude face à l'étudiant-e permettrait également un meilleur apprentissage des connaissances de sa part. L'implication étudiante dans l'élaboration des méthodes pédagogiques permettra d'obtenir un fonctionnement pédagogique qui correspond plus au développement de l'étudiant-e, qui répond à ses besoins d'apprentissages. Il serait surprenant que l'on exige d'un artisan un travail de qualité sans lui demander et lui offrir les outils qu'il juge les plus pertinents et c'est pourtant ce que l'on exgige des étudiante-s dans l'école québécoise; on lui demande d'apprendre sans lui permettre de choisir les outils de cet apprentissage.

Suite page 12

Honorables souscripteurs

La campagne de

financement du

Québec Etudiant

Finalement!, notre objectif pour la campagne de soutien financier au Québec Etudiant est atteint. Le total des dons, abonnements de soutien, abonnements collectifs que nous avons obtenus depuis le début de l'année se chiffre en effet à \$2 034.

Il y a encore beaucoup de moyens à prendre pour consolider le journal: pour l'an prochain, nous avons besoin d'articles, de correspondants et reporters locaux et régionaux, de chroniqueurs (arts et spectacles, sports, etc.).

Abonnez-vous des maintenant pour l'an prochain! Envoyez vos chèques ou mandat-poste au montant de \$10.00 (pour dix numéros, courrier première classe, sous pli fermé) au bureau de rédaction du Q.E., 232 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, Québec H2R 2X5.

A l'an prochain!

Angleterre San Francisco

Combinez études et vacances, expérience culturelle et avancement linguistique, durant un séjour à

Oxford, Cambridge, Torquay, Bournemouth ou San Francisco.

- Cours d'anglais de niveau et durée (minimum 2 sem.) adaptés à vos besoins et intérêts.
- Logement en famille ou en résidence.
- Excursions et visites d'étude.
- Sports et loisirs.

Pour renseignements appelez Anglo-Monde (514) 482-7373.

La manifestation du 1er mai

par Luc Loignon

Le ler mai, c'est une date importante. C'est une journée de l'année que les travailleurs se sont donnés pour commémorer leurs traditions de lutte. C'est un rappel du temps où, fatigués d'être exploités sans merci par des patrons ambitieux, les travailleurs ont décidé de se battre. Ils ont réussi à faire reconnaître leur droit à la syndicalisation, ainsi que bien des conditions de travail plus décentes. Même si c'est moins évident aujourd'hui, l'exploitation existe encore. Les patrons s'opposent aux revendications, et ils essaient d'enlever aux travailleurs bien des droits acquis; acquis qui bien souvent l'ont été après de dures luttes...

Avec la crise économique que nous connaissons, l'unité devient de plus en plus nécessaire. Les travailleurs sont mis à pied,



Une partie de la manifestation du 1er mai 1980 à Montréal.

réduits au chômage, soumis à l'inflation. C'est là que le 1er mai reprend tout son sens. Il devient une occasion privilégiée pour créer des liens et tracer des perspectives d'action.

Et les étudiants?

Et nous étudiants, en plus d'être de futurs travailleurs, nous sommes appelés à travailler l'été et/ou les fins de semaine. De ce point de vue, nous avons des intérêts communs avec les travailleurs. Comme eux, nous connaissons l'inflation et le chômage. La crise économique quant à elle nous présente un avenir incertain. De notre côté, nous sommes appelés à lutter pour le droit au travail, ainsi que pour une éducation accessible et de qualité.

L'unité

Plus on est de fous, plus on a de fun!... et plus on est de monde plus on risque de gagner.
L'unité des étudiants avec les travailleurs et les chômeurs pour revendiquer le droit au travail saura mettre plus de chances de notre bord.

LA RADIO COMMUNAUTAIRE

par Lucie Masse

Montréal (PEQ) - La radio communautaire est un phénomène assez récent, i.e. un peu plus de cinq ans. Pourtant déja douze stations diffusent un peu partout au Québec, plus une dizaine de nouveaux projets en phase plus ou moins avancée.

A Montréal, CIBL-FM (104,4) dessert l'est et le centre-sud, CINQ-FM (102,3) le centre-ville (dont le Ghetto). Radio Centre-Ville diffuse en français jusqu'à six heures puis cède l'antenne à différents groupes ethniques: Portugais, Grecs, Espagnols, Chinois et Haïtiens. Le samedi est réservé à la communauté anglophone.

A cause de la forte concurrence sur les ondes à Montréal, Radio Centre-Ville se retrouve marginalisée dans son milieu. Elle n'a qu'une très faible/comme une «radio de quartier». Son objectif est de donner l'accès aux ondes à ceux qui sont défavorisés par média traditionnals. Elle leur offre une expérience communautaire et l'apprentissage du maniement des appareils de radiodiffusion.

La programmation est ouverte à tous. Avant de présenter son projet on doit contacter le groupe ethnique auquel l'on appartient, celui-ci vous explique les objectifs de la radio et vous remet un questionnaire. Aucune expérience antérieure n'est requise.

En province les radios communautaires se veulent une alternative aux stations AM de piètre qualité et à la radio d'Etat élitiste centralisée à Montréal. Dans certaines régions éloignées comme Gaspé ou les Iles-de-la-Madeleine, elles servent de radios de premier service; à Jonquière elle s'est engagée politiquement et refuse toute alliance avec l'élite locale; à Québec on met l'accent sur la promotion de la culture québécoise.

Les deux paliers de gouvernements leur fournissent environ 70% du coût annuel (\$125,000 radio). Cependant le gouvernement du Québec les a prévenues que le Programme d'Aide aux Médias Communautaires (PAMEC) n'est qu'une institution temporaire et qu'il faudrait qu'elles en viennent à l'auto-financement.

Mais le problème est que le CRTC a des restrictions très strictes sur l'utilisation de la publicité. Les radios communautaires n'ont droit qu'à une publicité dite «de prestige» i.e. qu'on ne doit nommer ni marques de commerce ni prix et l'on ne peut pas inciter à la consommation ou faire usage de superlatifs.

Cela donne à peu près ceci: «M. Leblanc a une ferronnerie au coin de Rachel et St-Laurent; il est ouvert tous les jours jusqu'à six heures et il a de bons prix.» En fait M. Leblanc n'acceptera jamais de payer pour un tel message: M.

Leblanc vit de ses spéciaux et de ses marques de commerce. De plus, dans les régions où les centre-d'achats font des ravages, il devient de plus en plus important de soutenir les petits commercants.

Le CRTC a défini ses normes en 1974 alors qu'il n'existait que trois radios communautaires au Canada: Vancouver, Montréal et Québec. Elles ont alors été classifiées «Radios Expérimentales» avec les radios étudiantes. Elles sont maintenant plus d'une douzaine.

L'Association des Radiodiffusers Communautaires du Québec (AR-CQ) doit présenter prochainement un mémoire au CRTC afin qu'il revise ses positions. L'ARCQ demande aussi aux gouvernements d'utiliser leurs ondes pour leur publicité nationale.

Au niveau fédéral le problème est que le mouvement prend de l'ampleur mais reste un phénomène francophone (deux stations hors-Québec: Vancouver et Kitchener). Les communautés francophones des Maritimes travaillent présentement à l'élaboration d'un projet de radio. Pour ces collectivités hors-Québec, incapable de faire vivre une station commerciale, la radio communautaire représente la seule alternative à la radio d'Etat dans un continent anglophone. Le programme d'aide du Fédéral pourrait donc provenir directement des fonds alloués à ces minorités qui font tant parler d'elles ces derniers temps.

Le 9è congrès de la PEQ

par Jean-Hugues Brossard

Montréal (PEQ) - Les 20, 21 et 22 mars, se tenait à Montréal le neuvième congrès annuel de la Presse Etudiante du Québec. Sous le thème «La PEQ coopérative d'entraide ou de soutien?», quelques vingt-huit journaux étudiants se réunissaient le vendredi soir à l'Ecole Polytechnique. Dès le vendredi d'ailleurs, nous pouvions sentir de quelle façon se déroulerait le congrès. Il-a fallu attendre jusqu'à dix heures avant d'obtenir le quorum; les délégations arrivaient fatiguées, sans entrain.

L'ordre du jour proposé au congrès était long, si long qu'on n'en vit jamais la fin. Ce premier soir, seulement 3 points étaient amenés devant l'assemblée. Parmi ceux-ci, l'acceptation des membres en attente comme membres à part entière. A cette occasion, dix journaux venaient grossir les rangs de la PEQ. Elle compte donc maintenant 33 adhérents. Cette vague d'adhésion a soulevé l'enthousiasme des participants; cela ne devait pas arriver souvent.

La journée du samedi s'annonçait particulièrement chargée. Le manque de ponctualité des délégations n'a pas arrangé les choses. Après un rapport du conseil central, la discussion se portait sur le thème du congrès. C'est à ce moment qu'on devait remarquer le manque de préparation des équipes présentes. Finalement, un compromis fut adopté: la PEQ deviendra une coopérative d'entraide assurant aussi un rôle de soutien.

Un peu plus tard dans la

journée, nous avons discuté de la reconnaissance des journaux étudiants. Inspirées par les récents problèmes éprouvés par le journal Le Pieux, ces discussions ont mené à la création d'un comité «reconnaissance», composé entre autres de Marc Vézina et J.P. Brun. Un autre comité, formé de J.P. Brun et de Stéphane Desjardins, assurera un contact avec les journaux de polyvalentes.

Le dimanche gardait, pour lui seul, les débats sur les finances . et les amendements aux statuts et règlements. Le principal amendement à la charte le plus controversé aussi, visait à abolir le statut de membre en attente. Les membres en attente sont des iournaux membres de la PEO mais qui n'ont pas le droit de vote dans aucun conseil du mouvement. Avec le nouvel amendement, il n'y a plus de membre en attente, seulement des membres en règle et des membres tout court. Ces derniers, contrairement aux membres en règle, n'ont pas le droit de vote en congrès; toutefois, ils peuvent voter aux conseils régionaux.

On procéda aux élections dans les dernières heures du congrès. Quatre personnes furent élues à l'exécutif. Il s'agit de Sylvie Labelle à l'interne, Jacques Beaupré aux finances, Jean-Pierre Dacharme à l'information et Carol-André Simard à la formation. Le congrès mandadait 7 autres personnes pour faire partie du conseil central.

C'est sur cette touche optimiste, alors que seulement 11 postes sur les 26 du conseil central étaient comblés, que le congrès a été levé.

Des nouvelles de l'OTEQ

par Paule Duchesne

L'OTEQ (L'organisation pour le tourisme étudiant au Québec) tiendra une assemblée générale les 2 et 3 mai 1981, à Québec. C'est une importante réunion pour cette organisation. En effet, c'est à cette occasion que les membres (des bureaux de voyage) décideront du visage qu'aura l'OTEQ pour les prochains mois. Les délégués choisiront entre autres où l'OTEQ doit organiser ses voyages pour l'année à venir; cette année, l'OTEQ a organisé deux grands programmes: le «Paris étudiant» et la Californie, programmes très avantageux pour les étudiants mais malheureusement peu publicisés. L'OTEQ décidera aussi si elle doit opérer un centre d'information touristique pour ses membres et si elle doit devenir une agence de voyage. Donc, la réunion sera axée sur deux pôles principaux: la structuration administrative de l'organisation et l'orientation de celle-ci.

L'OTEQ est une organisation à suivre de très près, c'est une organisation qui s'est mise sur pieds pour combler un vide laissé par l'ancien TOURBEC (le Tourbec actuel étant une entreprise privée à but lucratif). L'ancien Tourbec était une organisation qui visait à rendre les voyages les plus accessibles possible pour les jeunes et surtout pour les étudiants, les prix au plus bas taux possible, des programmes plus adaptés aux aspirations et besoins des jeunes. C'est ce que l'OTEQ entend reprendre. Et nous nous devons de soutenir cette initiative tant qu'elle sera dans les intérêts des étudiant(e)s.

GREVE A TECCART

Note de la rédaction:

Nous publions ici un texte rédigé par deux étudiants de l'institut Teccart, un collège spécialisé dans l'enseignement de l'électronique situé dans l'est de Montréal, concernant la situation qui prévaut actuellement pour les étudiants de cette école. En effet, ceux-ci doivent subir les contre-coups d'un conflit opposant les professeurs et l'administration, -conflit qui traîne, selon eux, en raison de la mauvaise foi de l'administration-. Aussi, comme vous pourrez le constater à la lecture de l'article, les conditions de vie et d'étude de ces étudiants ne sont guère reluisantes...

Ce texte est particulièrement intéressant en ce sens qu'il permet enfin de lever le voile sur la situation des étudiants dans les collèges privés spécialisés, -situation méconnue-, et aussi parce qu'il fait état de la grande volonté des étudiants de s'organiser pour promouvoir leurs droits et intérêts à travers l'association qu'ils s'apprêtent à se donner. C'est pourquoi nous le publions intégralement, malgré sa longueur.

La rédaction.

Suite à la grève des enseignants qui se prolonge depuis maintenant 6 semaines, nous, les étudiants de l'institut Teccart (collège spécialisé dans l'enseignement l'électronique) demandons une enquête publique l'utilisation des fonds publics et la mise en tutelle de Teccart. Nous demandons également au Ministre Laurin d'intervenir dans le conflit qui nous prive de nos cours depuis le 4 mars dernier et qui compromet notre troisième session (cours en deux ans au lieu de trois): trois sessions par année. Si la direction de l'institut ne change pas d'attitude, nous risquons sérieusement (si cela n'est pas déjà fait) de perdre notre session d'été, ce qui ferait passer la durée actuelle du programme de deux à trois ans.

Nous avons plusieurs raisons de douter de la bonne foi de l'administration de Teccart dans ce conflit et dans ses activités en général. Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) subventionne deux sessions sur trois (session d'automne et d'hiver); la session d'été n'étant pas subventionnée, elle fonctionne à perte. Il serait donc plus rentable pour Teccart d'annuler cette session

Les faits suggèrent aussi que trôle suffisant sur l'utilisation des fonds publics par Teccart, une corporation privée à but lucratif (!) comprenant d'autres activités que celles prévues par la loi régissant les subventions gouvernementales l'enseignement privé.

Le direction ne veut pas régler le conflit rapidement

La direction de Teccart n'agit pas de façon à résoudre le conflit rapidement car elle a bien trop tardé à rédiger et à remettre sa réponse au projet de convention collective du nouveau syndicat des professeurs. Cela a déjà causé, de façon injustifiable et inexplicable, un préjudice aux étudiants que nous ne pouvons accepter et qui risque de ne plus être réparable. Nous pouvons même douter de la volonté de la direction de l'institut de régler rapidement le conflit en fonction des intérêts des étudiants.

Il aura fallu environ un mois de grève avant que la partie patronale accepte de rencontrer la partie syndicale pour négocier sur la base d'un projet écrit. Cette première rencontre véritable de négociation a eu lieu mardi le 31 mars, parce que la partie patronale n'a terminé de rédiger ses offres que le 27 mars! Pourtant, les propositions normatives et le projet complet du syndicat ont été remis à la direction de Teccart le 13 novembre et le 19 décembre respectivement. En six semaines de grève, la partie patronale n'aura accepté de négocier avec la partie syndicale que 4 fois...

Alors que nous avons déjà le MEQ n'exerce pas un con- perdu 3 semaines et demie de cours de la deuxième session et que notre troisième session aurait dû débuter le 27 mars, il n'y a pas de perspective de réglement dans un proche avenir. Les parties patronales et syndicales sont aux antipodes sur les questions des salaires (parité avec le secteur public) et du mode de gestion pédagogique (les professeurs demande une commission pédagogique et une autonomie départementale).

Teccart veut annuler «De Facto» la session d'été

Le 4 mars, Jean Meunier, président directeur général et principal actionnaire de Teccart, répondait aux représentants étudiants qui l'interrogeaient sur les conséquences de l'annulation de la session d'été, qu'il pourrait se permettre de perdre la moitié des étudiants et conserver la rentabilité de l'institut si la session non rentable (parce que non subventionnée) de l'été était annulée et s'il n'acceptait plus

d'étudiants non subventionnés par le MEO. Lors de cette discussion, M. Meunier avait également confirmé qu'il envisageait très sérieusement d'annuler la session d'été dès cette année pour les étudiants de première année, s'il cédait, et je demandes «aux LÉGITIMES des professeurs». Depuis lors, il ne nous a jamais donné de confirmation nette du maintien de la session d'été. De son propre aveu, Jean Meunier déclare maintenant aux journalistes qu'il ne prépare ses offres que depuis le début du con-

Rentabilité vs intérêts des étudiants et professeurs

Depuis le début de la grève, enfin, la chère «rentabilité» qui

préoccupe tant M. Meunier n'a pas été touchée, bien au contraire, les étudiants ayant payé leurs cours d'avance, ils perdent leurs frais de scolarité, mais Teccart ne perd rien et elle a déjà touché ses subventions. Par contre Teccart a moins de dépenses vu qu'elle ne pave évidemment pas les professeurs en grève.

Où sont les préoccupations sur le bien-être des étudiants dans cette lenteur, ces déclarations et ces intérêts de l'administration de Teccart? N'y a-t-il pas une sorte de «conflit d'intérêts» entre la préoccupation de rentabilité constante de Teccart et sa voca-

Suite page 15

LE PREC: (Suite de la page 10

Le deuxième principe qu'il est important de soumettre au débat a une consonnance émminement plus sociale. Alors l'oppression nationale. Une naqu'on s'apperçoit, à l'étude du dans l'éducation, que le les exploiteurs qui tenteront gouvernement entend élaborer d'en tirer les plus bas salaires une refonte de l'enseignement possibles (ce qu'ils font avec au Québec en fonction des besoins immédiats de l'entreprise, tion sous-scolarisée comme la surtout de ceux qui les possè- nôtre a également de la difdent, et que pareil projet ficulté à s'affirmer culturellescolaire se fait au détriment des ment et politiquement, la direcétudiant-e-s. et des futurs tion de la vie sociale étant contravailleur-euse-s qu'ils servée entre les mains d'une élite représentent (qu'on pense à des nationale. Alors que le Québec choses comme la régionalisation a fait de grands pas vers la de la compétence ou la démocratisation déqualification des diplômes l'enseignement avec la reforme que pareille orientation s'inscrit l'éducation collégiale n'étant et de la nation québécoise. dans un projet social qui coupe encore le lot que de moins de dans tout le budget des affaires trente pour cent des jeunes. sociales pour subventionner l'entreprise et que les contingeantements scolaires cor- ne doit pas être pensée en foncrespondants sont appliqués tion des intérêts des patrons (qu'on pense aux places mais bien des futurs travailleurrestreintes en technique infirmière actuellement alors que les hôpitaux et les salles d'urgence sont débordés), alors qu'on collège doit correspondre au s'apperçoit que, au lieu de travailler à redresser les torts de la technologie (il serait causés à la nation québécoise ridicule par une longue histoire d'apprendre aux étudiant-e-s en d'oppression, l'éducation main- typographie à placer des lettres, tient le statu quo et même renforce l'écart entre la scolarisa- d'imprimerie alors qu'ils auront tion au Québec et en Ontario, à travailler avec des ordinateurs alors que les griefs s'ajoutent et des machines modernes). contre l'orientation actuelle de Cependant, nous ne croyons pas l'enseignement québécois une que cela doive se faire au profit question fondamentale est des patrons et aux dépens des posée quant au rôle social de travailleur-euse-s, alors que l'on l'enseignement: en fonction des besoins de qui le système d'enseignement doit-il être les intérêts de la population et pensé, quels intérêts doit-il ser- non pas ceux d'une minorité. Il vir?

pourrait être un puissant instrument de lutte contre tion sous scolarisée comme la «brio» actuellement). Une na-

Nous croyons que l'éducation euse-s qu'elle forme. Nous sommes bien conscient que la formation professionnelle reçue au développement de l'économie et aujourd'hui une à une, sur une plaque planifie le système scolaire il faut travailler en ayant en tête est aberrant de penser

Nous croyons que l'éducation qu'aujourd'hui on restreigne l'accessibilité aux études en technique infirmière alors que les malades attendent les soins dans les corridors des hôpitaux, PREC et de ses autres projets nôtre est une bonne cible pour il est aberrant qu'aujourd'hui on mette en place des structures qui permettront à l'entreprise de littéralement commander le modèle d'étudiant-e dont elle a spécifiquement, besoin empêchant ce dernier d'obtenir une compétence plus large dans son secteur et, par ricochet, de vendre sa l'orce de travail à qui bon lui semble.

C'est dans toute cette de perspective qu'il faut situer les affirmations du congrès de qu'entrainerait l'application du des années soixantes, le pro- l'ANEQ exigeant une éducation PREC), alors qu'on s'apperçoit cessus reste à poursuivre; au service de la classe ouvrière

Ce texte ne se veut que l'ammorce d'un débat en profondeur sur une alternative étudiante aux divers projets gouvernementaux dans l'éducation. C'est un débat qui reste à mener dans nos associations locales, et ce de façon très large. Il nous faut aller au delà des grands idéaux démocratiques pour étudier dans le concret qu'est-ce qu'on veut changer dans l'école, qu'est-ce qu'on veut améliorer, qu'est-ce qu'on veut garder. Nous devront s'appuyer fortement sur nos organisations afin que le point de vue de personne ne soit négligé, afin d'arriver à un consensus. Les débats devront être centralisés et décentralisés à plusieurs reprises, la consultation devra se faire en profondeur et sérieusement.

Marc Vézina,

ATTENTION! ESCOMPTE DE 10% sur présentation de la carte étudiante



JEAN LA FERRIERE

Photographe professionnel

622-4188

Portraits, meriages, passeports (2 min.) Potos de groupe, etc.

28, rue Hotte, Sainte-Rose, Ville de Laval H7L 2R3

Au Saguenay, les étudiants manifestent contre la hausse des tarifs d'autobus

par Jean-Hugues Brossard

Chicoutimi (PEQ) - Il y a quelques mois, les tarifs de la corporation inter-municipale démarches auprès des de transport du Saguenay passaient de 25¢ à 60¢ pour les adultes. La carte passepartout, valide pour un mois, coûtait 21 dollars. Tout à fait opposé à cette hausse qui les tarifs en accord avec leurs moyens, les étudiant(e)s des cégeps de Jonquière et Chicoutimi ont manifesté leur mécontentement à Chicoutimi, jeudi 3 mars. La manifestation regroupait environ 600 personnes.

Déjà par le passé, les étudiant(e)s avaient entrepris des autorités. Leur demande de diminution de tarifs étaient partiellement entendues: le prix de la carte passe-partout adulte était ramené à 19 dollars. Mais les étudiant(e)s pénalise, et réclamant des désirent plus que cela. Ils veulent bénéficier d'un tarif spécial, soit 35¢ par passage et l'équivalent dans la formule de la carte passe-partout.

> Pour l'instant, les responsables du service de transport ne sont prêts à aucune conces-

sion. De leur côté, le dossier est fermé. Les étudiants espèrent bien sûr que leur marche de jeudi dernier favorisera une reprise des discussions.

En plus d'être trop chers pour la gent étudiante, les services de la CITS ne répondent pas entièrement à leurs besoins. Les autobus n'ont pas des horaires assez complets: ils commencent souvent trop tard leur tournée et la terminent trop tôt. Les cégépiens doivent quelques fois se rendre au cégep plus tôt que l'heure à laquelle débutent les services d'autobus. Les étudiants veulent donc un élargissement des horaires d'autobus.

Aucune réaction n'a été enregistrée à la suite de la manifestation. La direction de la CITS ne semble pas vouloir reprendre les négociations. Elle a déjà affirmé qu'il était administrativement impossible de reconnaître un statut d'étudiants à des gens âgé de plus de 18 ans. Pour les autres. le problème ne se pose pas puisqu'ils peuvent acheter leur carte passe-partout à 12 dollars.

Le stress de l'étudiant

(Chicoutimi) Le stress n'est pas uniquement la maladie des gens importants, des hommes d'affaires ou des politiciens. Il frappe même les étudiants!

Les facteurs qui génèrent le plus de stress chez les étudiants sont la charge de travail ou les échéances pour la remise des travaux. La peur de subir un échec ou d'avoir une note insuffisante sont aussi des facteurs de stress. Il en est de même pour la difficulté à concilier les études, le travail et la vie personnelle et familiale. Comme les jeunes de

moins de 25 ans constituent la moitié des chômeurs au pays, la recherche d'un emploi constitue aussi un facteur non negligeable de stress.

Même si le sommeil est l'habitude de vie des étudiants la plus perturbée lors des périodes de stress, seulement 7% d'entre eux ont recours à des médicaments pour trouver le sommeil ou pour relaxer.

En période de stress, les habitudes alimentaires en pren-

moins mais boit plus de café, de thé ou de boissons gazeuses. De plus, 26% des étudiants fument davantage sous cette pression.

Pour la plupart des étudiants, ce stress n'est que normal et ne constitue aucun danger pour leur santé, mais les chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi estiment que certains en ressentiront des conséquences néfastes quelques années plus tard.

(Service Hebdo-science)

L'UQAM sur la dêche

(suite de la page 5)

maintenant, qu'à répartir les diminutions de budgets alors que l'UQAM, vivant son expansion alors qu'elle ne lui est qu'en partie financée ne peut donc plus acquérir de nouveaux' équipements, bâtisses etc pourtant nécessaires à une éducation de qualité minimale. Il est évident que l'UQAM vit actuellement de sérieux problèmes financiers. Or, qu'en est-il des conditions d'études actuelles à l'UQAM; pourquoi les compressions budgétaires ne pourraient pas être autres que celles préconisées par le C.A. de l'université?

Petit-à-propos sur la vie uguamienne

Dernièrement l'administration de l'UQAM rétablissait l'ancien horaire des bibliothèques et centres de documentation, horaire ayant auparavant été restreint de façon marquée (pénalisant principalement les étudiant-e-s travaillant à temps plein, étudiant à temps partiel et pour lesquel-e-s l'accès aux bibliothèques était devenu quasi-impossible). Seule la détermination d'étudiant-e-s occupant systématiquement les bibliothèques permit le rétablissement de l'ancien horaire modifié à la suite de l'annonce de coupures de budgets drastiques dans l'éducation. Or, il est évident que les sommes rétablies dans le service des bibliothèques se verront récupérées ailleurs. Pourtant, comment les conditions d'études à l'UQAM pourraient-elles se détériorer encore plus? 50% des cours sont dispensés par des chargés de cours en lieu et place de professeurs réguliers; la

cafétéria centrale ne contient que 108 places et les prix y sont nettement prohibitifs. Déjà, vu le manque d'espace, certains-e-s étudiant-e-s se voient forcé-e-s de suivre leurs cours dans des pavillons quasidésaffectés. La réplique de l'administration de l'université aux compressions budgétaires est la hache dans les services offerts à la communauté universitaire, la diminution horrifiante de cette même communauté. Et pourquoi pas le contraire? Certains secteurs administratifs ne pourraientils pas faire, eux aussi, objet de compression? Tout comme le gouvernement, l'UQAM gère la crise économique sur le dos des plus démuni-e-s.

«Il est essentiel de promouvoir au Ouébec à l'heure actuelle une augmentation du taux de fréquentation des institutions universitaires. Et cette position n'est ni irréfléchie ni révolutionnaire: elle se situe au contraire dans la logique même de la poursuite du développement culturel, social et économique du Québec»(3). De par ses mesures de suspension des admissions et de contingentement généralisé l'UQAM entent réduire la population étudiante de 25,000 individus (tel que prévu en septembre prochain) à 15,000 (effectifs étudiant en 1980). Et pourtant le Québec fait toujours figure d'«enfant pauvre» face à l'Ontario quant au nombre de diplômé-e-s universitaires»

Références:

(1) Commission d'étude sur les universités (Rapport Angers) - Tome III, page 11.

(2) Idem page 13 (3) Idem page 27



COUP D'OEIL SUR L'ANNEE QUI SE TERMINE

suite de ces actions que la région commença à faire des pressions pour que l'ANEQ s'implique dans cet important dossier. Ce qui devait la mener à lancer une campagne pour le rejet du PREC qui culminait dernièrement avec la tenue d'une journée d'étude nationale, le 1er avril. Dans la région, les associations de Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Thetford Mines, reprenaient ce mot d'ordre. Depuis, tes associations s'affairent surtout à mettre en échec les applications locales du Livre Blanc et du PREC, par exemple les règlements étudiants.

Faire échec aux règlements étudiants

C'est maintenant un secret de polichinelle, toutes les administrations collégiales doivent se doter, d'ici décembre 1981, d'un règlement de «bon ordre» ou encore de chartes des «droits et responsabilités» des étudiant-e-s. Aussi, les administrations des cégeps de Sherbrooke et Thetford Mines ont présenté deux projets à la fois différents mais bien semblables. Au cégep de Sherbrooke, il s'agissait de l'engagement d'un obbudsman, projet cher au directeur général, qui y voyait une façon de régler toutes les injustices dans l'école, à la place bien sûr de l'association étudiante. L'association étudiante a vite réagi et entrepris campagne vaste

d'information et de sensibilisation auprès de la population étudiante et des autres syndiqué-e-s de l'institution. Sentant que son projet soulevait l'ire de tous et toutes, l'administration décidait de retirer son projet en condamnant les étudiante-s qui refusaient un projet pour faire respecter leurs droits...

Quant au projet de règlements étudiants à Thetford, il n'a jusqu'à présent été officiellement condamné que par l'association étudiante qui a bien du mal à faire sauter ce projet. Le projet a initialement été déposé au Conseil d'administration (en septembre 1980), puis reconduit à la commission pédagogique (allez donc savoir pourquoi!) et depuis traîne en longueur. Espérons que l'administration locale n'aura pas la tentation de l'adopter durant l'été... ce qui entre autres est la tactique favorite des administrations locales qui reconnaissent le travail des associations étudiantes...

La reconnaissance des associations étudiantes par les administrations locales.

Il ne s'agit pas dans la région d'un refus aussi systématique que pour les associations étudiantes de l'Université Laval, ou de l'UQAM, ou du Cégep du Vieux-Montréal, mais plutôt de tactiques de «guérilla ur-

baine» ou encore d'échange de coups sous la ceinture. Ainsi, en mai 1980, l'administration du cégep Sorel-Tracy voyant décroître les forces étudiantes s'empressa de ne pas percevoir la cotisation étudiante pour l'année 80-81. Ce geste devait permettre de mobiliser, une fois de plus, les énergies étudiantes, dès septembre, pour faire à nouveau reconnaître et financer leur association. Encore une fois, les énergies étudiantes ne pouvaient être canalisées vers l'amélioration de nos conditions parce que l'administration leur enlevait leur seul outil. Etait-ce à dessein? A Sherbrooke, les tactiques pour enlever la reconnaissance de l'AECS (Association étudiante du Collège de Sherbrooke) sont en voie d'être institutionnalisées depuis quelques temps. Qu'il s'agisse de lettres de mises en demeure adressées aux militant-é-s de l'exécutif, au refus de percevoir les cotisations si dans le délai édicté par l'administration, l'assemblée générale étudiante n'est pas convoquée: on voit comment l'administration s'y prend pour paralyser les activités de l'association. Mais jusqu'à présent, l'administration n'a pas réussi à tromper la vigilance de l'association.

Améliorer les conditions de vie étudiante... et celles de la population

Au début de l'année, avec la hausse des prix dans les

cafétérias, plusieurs asociations ont mis sur pied des comités cafétérias (St-Hyacinthe, Sherbrooke et Thetford) qui avaient comme mandat d'étudier les services de la cafétéria, ses coûts et de voir comment améliorer la qualité de ces services. La plupart ont formulé des revendications bien concrètes qui ont parfois été reprises. Mais comme le soulignaient les membres du comité-cafétéria du Cégep de Sherbrooke dans un document de réflexion: «il est grand temps que nous nous organisions et ce, dans l'ANEQ» pour qu'à la suite des travailleurs-euses d'hôpitaux, nous revendiquions des services subventionnés par l'Etat.

Il est souvent difficile pour le mouvement étudiant de s'unir à la population et surtout de mener des actions communes pour l'amélioration de nos conditions de vie. C'est ce que les étudiants et étudiantes de St-Hyacinthe ont su faire en revendiquant au gouvernement la dépollution de la rivière Yamaska. Il s'agissait à l'origine d'une simple revendication de l'intersyndicale pour l'obtention de fontaines d'eau dans le collège, mais lorsque le problème fut porté devant l'assemblée générale étudiante, celle-ci devait réagir et dénoncer le mal à sa source: la pollution de la Yamaska par les industries et produits, et par les éleveurs de porcs. Ce mouvement devait aboutir à une manifestation très militante où toute la population était conviée.

Pour une augmentation réelle des budgets

C'était l'une des quatre revendications du Conseil régional de l'Estrie. Revendication que nous n'avons finalement pas reprise dans nos actions cette année. Mais avec les coupures que nous pressentons avec le nouveau budget de Parizeau -coupures dans les Prêts et bourses, coupures dans les budgets de fonctionnement institutions-, il devient pressant de riposter. Et nous pourrions peut-ètre souscrire au plan d'action adopté par le

dernier Conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui entreprend un vaste mouvement pour conscientiser et informer ses membres. Tout en sachant qu'il faudra aller plus loin et que l'an prochain l'unité avec les autres syndicats et avec la population sera encore plus à développer.

Se donner des outils encore plus efficaces

C'est une dimension importante qui ressortit lors de nos discussions sur la réorganisation. Concrètement, ça voulait dire tenter de donner plus de poids à des outils comme le journal étudiant, la radio étudiante, la coopérative étudiante, le café étudiant. A Sherbrooke - (Cégep), l'association a consenti à la radio étudiante un gros budget afin que cette dernière puisse diffuser dans toute la grandeur du cégep (7 pavillons). On a mis beaucoup d'énergies pour publier un journal hebdomadaire. A Thetford, la radio voudrait s'ouvrir plus à la population et s'affranchir d'une administration toujours plus étouffante. Et elle tiendra bientôt un colloque pour discuter de son avenir. A St-Hyacinthe on a mis sur pied un café-étudiant et le journal a fait cete année un bond qualitatif.

Par toutes ces activités, nous voulions démontrer que les étudiant-e-s s'organisent et se donnent des outils pour améliorer leur condition étudiante. Cependant, il serait illusoire de croire que ces acquis nous seront laissés et il faudra être toujours vigilant pour conserver un mouvement étudiant et une vie étudiante autonomes. Et c'est peut-être grace aux retours, aux regards que nous porterons sur notre activité pasée que ce sera possible. Alors on se revoit à la session bilan du CR régional (ANEQ-Estrie)?

Ruth Phaneuf, membre du Conseil Central de l'ANEQ dans la région de l'Estrie



L'UNIVERSITE EST ELLE AUSSI SEXISTE

(SHS) Même dans les milieux intellectuels universitaires, la loi du mâle triomphe. En effet selon une récente étude publiée par Statistique Canada, le corps enseignant féminin est nettement sous-développé dans nos universités. Sur 32 645 enseignants universitaires, on ne retrouve que 4831 femmes. De plus, la différence de salaire s'étend de 1400\$ à 9700\$ dépendant de la discipline enseignée.

UN ETUDIANT DE MATANE CANDIDAT AUX ELECTIONS PROVINCIALES

par Guy Bélanger

Matane (PEQ) - A la veille de la campagne électorale de 1970, René Lévesque incitait les Ouébécois à choisir entre trois options: «Ou bien nous continuons à tourner en rond dans la cage d'un régime à la fois usé et durci, ou nous sombrons lamentablement dans la chicanerie politique et l'avachissement culturel tout en traînant la queue économiquement... Ou bien..., nous affirmons «Faut rester forts au Québec!»

C'est en s'inspirant de cette déclaration que Denis Turgeon, président de l'Association des Etudiant(e)s du cégep de Matane, a décidé de se présenter comme candidat indépendant aux élections provinciales. Bien qu'il n'ait aucun mandat de l'assemblée générale des étudiant(e)s, Denis Turgeon a reçu l'appui de l'exécutif de l'association, et sa collaboration étroite dans l'élaboration d'un programme électoral.

En gros, ce programme se veut «une démocratisation de

dangers du fluor

Sorel (P.E.Q.) - Doit-on encore fluorer l'eau des aqueducs, comme le souhaitait auparavant l'Association des dentistes du Québec, afin d'améliorer la santé dentaire des jeunes ou doit-on arrêter le processus de fluoration sur la foi d'un rapport soumis au ministre de l'Environnement alléguant les dangers possibles pour la santé publique?

C'est l'essentiel du débat mené par le mouvement écologique du Richelieu dans les pages de «s'organiser», journal étudiant du CEGEP Sorel-Tracy. L'organisation écologiste rapporte les noms des différentes cités et villes québécoises qui refuseront dorénavant (St-Lambert, Pincourt, Ile Perrot) de fluorer leurs eaux tant et aussi longtemps qu'un doute persistera sur les effets du fluor.

Source: S'organiser.

l'entourage des jeunes dans une société dont l'image tend à tourner vers la droite». En même temps, il se veut étroitement lié à la réalité quotidienne que vivent les jeunes dans la région de Matane.

L'équipe de Denis Turgeon propose notamment la reconnaissance du droit du Québec à l'autodétermination, la défense des droits des femmes, et une série de mesures visant à promouvoir les conditions de vie et

d'études des étudiant(e)s. En ce qui concerne plus spécifiquement les doits des femmes, Denis Turgeon soutient que l'égalité actuelle n'est que factice et qu'il faut franchir la barrière entre la théorie et la pratique concrète. Par ailleurs, le candidat propose une charte des droits des Jeunes, calquée sur le modèle de la charte des droits étudiants du RAEU, qui engloberait les droits de l'ensemble de la jeunesse. A cet effet, Turgeon précise que les

jeunes n'accèdent pas tous(tes) aux études post-secondaires et qu'il faut en tenir compte.

Enfin, il propose la formation locale de la main-d'oeuvre spécialisée, sans que les entreprises n'interviennent dans les affaires de l'éducation. Se référant au cas précis des deux partenaires de Matane, Turgeon propose qu'un cours des techniques de papier soit donné au cégep de la ville. Ce faisant, il propose une intervention

gouvernementale qui aurait pour effet de décentraliser les spécialisations à travers le territoire québécois, là où le besoin se fait sentir.

Denis Turgeon juge que ses chances d'être élu sont «absolument nulles». Tout en rappelant que sa candidature revêt un travail collectif, il souligne que malgré tout, «on va se battre jusqu'au bout!» En dernière heure, nous apprenons que le candidat a obtenu 197 voix.

GREVE A TECCART Suite de la page 12

public»?

Pour comprendre un peu la philosophie de la direction, voici la philosophie «pédagogique» des propriétaires de Tecdirecteur des services pédagogigues, M. Robert Legault, ex-DSP du Collège Lasalle et futur comment étaient employés les principal actionnaire de Teccart. Lorsqu'on discute avec eux, nous sommes un produit, et ce «produit» doit être le plus rentable possible et «bien se vendre dans l'industrie». Teccart est une entreprise à but lucratif qui produit des techniciens rapidement avec un coût de production très bas!

La farce de la «déclaration d'intérêt public» sans échéance.

Teccart ne devrait pas détenir Voici un point central expliquant ce conflit d'intérêt. La tion flagrante avec les normes officielles du MEQ stipulant (depuis 1977) qu'une corporation privée, pour être reconnue d'intérêt public, «doit posséder une entité corporative distincte» et être une corporation à but non lucratif (cf. «Article 1: Condition de la reconnaissance des institutions d'enseignement privé). Le règlement 11 du chapitre III précise, quant à lui, qu'une institution privée reconnue d'intérêt public doit être la «propriété d'une corporation qui n'a pas d'autre objet que celui de donner un enseignement prévu par la présente loi».

Alors, comment se fait-il que Teccart bénéficie des privilèges attribuables à une institution reconnue d'intérêt public si elle est incorporée sous la première partie de la loi des corporations (à but lucratif) du Québec et comprend en plus des activités

tion pédagogique dite «d'intérêt autres que prévues par la loi sur l'enseignement privé? Comment peut-on vériffer, dans ce cas, si les fonds publics sont bel et bien utilisés aux fins prévues par la loi? Le comptable de Teccart a admis lui-même qu'il ne vencart, dans les termes mêmes du tilait pas les entrées et les sorties comptables par type d'activité et qu'il ne pouvait déterminer fonds publics (subventions).

> Manque de locaux et de services aux étudiants: fausse publicité et fraude

Voici d'autres raisons pour lesquelles les étudiants mettent en doute la bonne foi de l'administration de Teccart. Dans son prospectus «Le merveilleux monde de l'électronique», Teccart fait une publicité mensongère. On y présente le fameux «Campus une déclaration d'intérêt public. Teccart»: ce n'est qu'une (encore moins sans échéance). très mauvaise farce. Dans ce prospectus, on indique qu'il y a une salle pour les charte d'incorporation de étudiants (inexistante), ul'institut Teccart inc. n'est pas ne salle d'audio-visuel (iconforme aux lois et règlements nexistante) deux patinoires de l'enseignement privé du extérieures (inexistantes), un MEQ. Teccart est en contradic- aréna loué par l'institut (les étudiants doivent défrayer les coûts de location), un appareil de télémétrie (un système A.D.F., Loran «C» que personne n'a jamais vu et qui serait sur le bateau de M. Meunier), un étudiant travaillant à l'intérieur d'un microordinateur (il est strictement interdit par qui que ce soit d'ouvrir ce type d'appareil, par peur qu'il soit endommagé!), le 1/4 quart de la superficie du prospectus montre des étudiants dont un studio de télévision, par contre, un étudiant, en deux ans, passera six heures dans ce studio, un gymnase et une piscine sont supposément disponibles (ils sont situés à une demi-heure de l'école par autobus, évidemment aux frais de l'étudiant, et ils ne sont disponibles que pour les cours d'éducation physique, à moins de débourses supplémentaires de l'étudiant, et à des heures très restreintes).

début de l'année (on en reçoit qu'elle est restée sans réponse. une copie par la poste avant le début des cours), des livres, vieux stocks) au magasin de posées par les étudiants que le Teccart.

En plus des problèmes men- terne» d'un collège privé, tionnés ci-haut, les locaux sont reconnu d'intérêt public. très mal aérés, les salles de cours sont surpeuplées; quand on ne gèle pas dans ces salles, c'est conforme à certains des parce qu'on crève de chaleur, règlements et articles de la Loi on n'a pas d'endroit pour laisser en question, on nous répond nos manteaux, les services aux que ce n'est pas grave. A quoi étudiants sont pour ainsi dire in- servent les règlements du MEO? existants (lorsqu'on a demandé A quoi sert le MEQ face aux à l'administration où allaient les collèges comme Teccart si le budgets des SAE, ils nous ont MEQ n'exerce pas un contrôle répondu que la totalité du suffisant pour protéger les inbudget servait à payer les térêts des étudiants et du salaires des responsables des public? A quoi sert le MEQ s'il SAE!!?).

équipements scolaires et au tions d'études respectables de matériel didactique qui Teccart? devraient être conformes aux exigences des programmes d'études (Article 1, paragraphe de notre situation actuelle, et E), comment se fait-il que les face aux «doutes légitimes» que cours de physique que nous nous avons sur la bonne foi de suivons ne comportent aucun Teccart par rapport aux intérêts laboratoire (il n'y a aucun des étudiants et à nos proéquipement à cet effet)? Cela blèmes, nous demandons la soulève une autre question; mise en tutelle de l'institut, et au est-ce que Teccart respecte MEQ d'intervenir rapidement les pondérations de cours du dans ce dossier et dans le conflit MEQ (théorie/laboratoire) en actuel qui menace notre session physique, en télécommuni- d'été et donc notre année cation et en éducation physi- académique. que (trois cours au lieu de quatre)?!!

Que fait le MEQ?

nos propres démarches au retour. Et encore... MEO, le 11 mars 1981, et cela au nom des étudiants de Teccart, nous avons appris qu'une lettre de plaintes semblables a été adressée le 24 mars 1980 au

D'autres mensonges: dans la ministre de l'Éducation du liste des achats recommandés au temps, M. J.-Y. Morin, et

Nous avons également appris brochures et du matériel sont que deux autres étudiants ayant parfois indiqués comme étant fait des démarches semblables obligatoires, malgré que des au début de décembre 1980 ont professeurs aient précisé à vu leurs plaintes déboutées par l'administration que certains de M. Antonin Moreau (un ancien ces achats n'étaient pas du tout diplômé de Teccart) de la direcnécessaires (ni même recom- tion générale de l'enseignement mandés parfois) pour les cours. privé. Lors de la rencontre du Evidemment, il s'agissait de 10 décembre, M. Moreau a produits vendus (parfois des répondu à toutes les questions MEQ ne pouvait rien faire à des problèmes de «régli

Alors que Teccart n'est pas ne peut aucunement nous aider à obtenir des services aux étu-Par rapport aux locaux et diants minimaux et des condi-

Face à la gravité et à l'urgence

Seule une intervention gouvernementale pourrait empêcher la situation Enfin, après avoir entrepris d'atteindre un point de non-

> Claude Beauregard et Michel Camus Association générale des étudiants de l'institut Teccari

Les 2 et 3 mai, à l'Université Laval:

SOLIDARITE AVEC EL SALVADOR

par Alain Bernatchez

Les comités de solidarité avec le Salvador dans le milieu de l'enseignement ont décidé de tenir un Congrès national de solidarité avec le Salvador dans ce milieu, les 2 et 3 mai au pavillon De Konninck de l'Université Laval, à Québec.

Depuis l'offensive générale déclenchée par le Front Farabundo Marti de Libération Nationale (FMLN) dans tout le Salvador le 10 janvier dernier, des dizaines de comités de solidarité se sont formés dans les institutions scolaires un peu partout au Québec, regroupant étudiant(e)s, professeurs et employé(e)s de soutien. Pour le moment, le développement de ces comités se limite aux institutions collégiales et universitaires, mais nous avons l'intention d'en impulser dans les écoles secondaires.

Suite aux expériences passées des mouvements de solidarité avec le Vietnam et le Chili, et face à l'urgence de la situation Salvador (danger d'intervention américaine, éventuel déclenchement de la seconde phase de l'offensive générale du FMLN), les comités de solidarité en milieu de l'enseignement ont décidé de tenir un Congrès. Les associations étudiantes, les syndicats en milieu de l'enseignement et les comités de solidarité y sont invités.

L'ordre du jour du Congrès est divisé en 3 grandes parties:

Samedi 2 mai

11:00 Inscriptions
13:30 Election du
praesidium
Discours du Front Démocratique Révolutionnaire (FDR)
Discours de l'ANDES et de
l'AGEUS

14:30 Première partie Situation politique au Salvador Ateliers:

1 - La situation économique, politique et sociale

2 - Le FMLN-FDR, son programme et les enjeux politiques

3 - Les femmes au Salvador4 - Le rôle des Etats-Unis

5 - La politique du gouvernement canadien

16:00 Projection de films et vidéos

Rencontre journalisme-Salvador

17:00 Souper

18:00 Plénière - Situation politique (1ère partie)

20:30 Fin de la plénière 21:00 Soirée au pavillon

Pollack

03:00 Fin de la soirée

Dimanche 3 mai

09:30 Situation des enseignant(e)s au Salvador (Rapport en plénière)

10:30 Deuxième partie Bilan et perspectives

4 rapports en plénière:

1- Sur le travail des comités de

solidarité en milieu de l'enseignement.

2- Le rôle des associations étudiantes et des syndicats dans le travail de solidarité.

3- L'expérience passée des mouvements de solidarité (Chili, Vietnam).

4- Les relations entre le Front Démocratique Révolutionnaire et le mouvement de solidarité au Québec et au Canada.

12:30 Dîner 13:30 Ateliers «perspec-

tives» (2ème partie) 15:00 Plénière - Rapport des ateliers (2ème partie)

16:00 Troisième partie Organisation:

Rapport et discussion 17:30 Fin du Congrès

Les conditions d'admission au Congrès sont les suivantes:

- soutien à la lutte du peuple salvadorien;

- contre l'intervention américaine;

- pour la rupture des relations diplomatiques et la reconnaissance du FMLN et du FDR comme représentants du peuple;

 volonté de participer au travail de solidarité dans les institutions scolaires.

Tous et toutes sont invité(e)s au Congrès

Nous invitons tous ceux et celles intéressé(e)s par les luttes du peuple salvadorien et par le travail de solidarité à participer au Congrès comme délégué(e)s ou comme observateur ou "Reagon n'a pasété si bien reçuqu'il ne l'espérait"



observatrice. Le coût de l'inscription est de \$5.00 par personne. Samedi soir, le 2 mai, il y aura une soirée de solidarité au Pavillon Pollack à 21 h.

Chaque comité de solidarité avec El Salvador dans le milieu de l'enseignement, chaque association étudiante, et chaque syndicat dans le milieu de l'enseignement ont droit à trois délégué(e)s.

De plus, tous et toutes peuvent prendre part aux discussions en ateliers et en plénière comme observateurs et observatrices.

Transport, hébergement, repas

Dans le but de favoriser la participation au Congrès, les comités de solidarité avec El Salvador en milieu de l'enseignement, en collaboration avec les associations étudiantes et les syndicats dans l'enseignement, organiseront des moyens de transport, d'hébergement et les repas.

Pour information, contacter:

COMITÉ SALVADOR LAVAL

Association des étudiants d'histoire

Local 2321, Pavillon DeKonninck

Université Laval, Québec Tél.: (418) 656-5216, (418) 522-7632

COORDINATION NA-TIONALE DES COMITÉS DE SOLIDARITÉ EN MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT

Congrès national du 2-3 mai Comité de solidarité UQAM-Salvador. AGEUQAM Université du Québec à Mon-

tréal, C.P. 8888, Succ. «A», Montréal

MINUTE JURIDIQUE

Emploi et discrimination

(PEQ) - Marie, étudiante en droit, se cherche un emploi d'été. Lors de la dernière entrevue, on lui a posé de drôles de questions. «Etes-vous catholique, mademoiselle? Etes-vous mariée? Etesvous locataire?» Marie devait-elle répondre à ces questions?

En principe, non. Les formulai-



res de demande d'emploi et les entrevues ne doivent être conçus que pour déterminer si les candidats possèdent les qualifications qui correspondent aux exigences du poste. La Charte des droits et libertés de la personne stipule que «Nul ne peut exercer de discrimination dans l'embauche... d'une personne». Bien que la Charte prévoit certaines exceptions (selon la nature particulière de l'emploi) en général, tout candidat doit être traité en pleine égalité quelles que soient ses caractéristiques, ses opinions ou sa situation personnelle.

Marie peut faire cesser cette atteinte à ses droits fondamentaux; comment? Il lui suffit de prendre contact avec un agent d'accueil de la Commission des droits et libertés de la personne de lui exposer son problème. Ensuite, elle pourra s'il y a lieu, porter plainte à la Commission.

La Commission fera enquête sur les faits allégués dans la plainte. Si l'enquête confirme l'existence de discrimination, la Commission doit tenter d'amener les parties à régler leur différend. Si aucun règlement n'intervient, la Commission va transmettre les résultats de l'enquête aux deux parties et va émettre des recommandations pour mettre fin au conflit. Si elles ne sont pas respectées, la Commission peut, avec le consentement de Marie. s'adresser au tribunal afin d'obtenir justice par tous les remèdes judiciaires appropriés (Injonction, indemnité). Ces démarches seront entreprises sans qu'il (en coûte un sou à Marie. Elle peut aussi choisir d'exercer elle-même les recours prévus par la loi; dans un tel cas, la Commission doit lui permettre de prendre connaissance de son dossier.

Le domaine du travail est un secteur très important pour la Commission puisqu'il s'agit d'un secteur-clé économiquement et socialement pour la population qu'elle dessert. Près de la moitié de ses dossiers sont reliés au domaine du travail; dans plus du quart d'entre eux il s'agissait de discrimination lors de l'embauche. Il est difficile de prouver la discrimination (30% des cas ont été prouvés) et devant ce fait Marie pourrait choisir de ne pas porter plainte, mais la discrimination ne disparaîtra pas du seul fait du temps qui passe; c'est un fléau social qui croît dans l'apathie.

Ne pas prendre contact avec la Commission lorsque l'on estime être victime de discrimination, c'est un peu l'encourager; et pourquoi encourager la discrimination?

> Daniel Majeau Stagiaire en B.S.J.